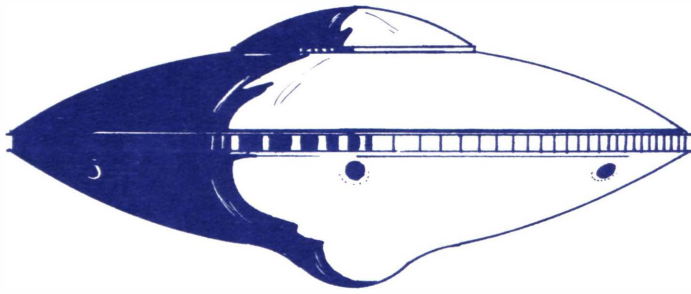


UFO • QUEBEC

\$1.00

INFORMATIONS
RECHERCHES



NO: **9**



RESEAU UFO QUEBEC

SI VOUS OBSERVEZ UN UFO, APPELEZ
TOUT DE SUITE UN DES NUMEROS SUIVANTS
POUR REJOINDRE UN DE NOS ENQUETEURS :

MARC LEDUC 653-7767
Régions de Montréal et de Saint-Bruno

PHILIPPE BLAQUIERE 467-3630
Régions de Rougemont, St-Hilaire,
St-Hyacinthe

MONIQUE BENOIT 836-2131
Régions de Joliette, Berthierville

WIDO HOVILLE 626-9125
Régions de Montréal, les Laurentides.

NOUS ENVERRONS QUELQU'UN SUR LES
LIEUX AUSSI VITE QUE POSSIBLE.

DEVENEZ CORRESPONDANT LOCAL DE
UFO-QUEBEC EN NOUS FAISANT CONNAITRE
VOS NOM ET NUMERO DE TELEPHONE, AINSI
QUE LA REGION OU VOUS HABITEZ.

SOMMAIRE



EDITORIAL.....	CLAUDE MAC DUFF.....	PAGE 3
ENQUETES AU QUEBEC.....		4
UN UFO SUR UNE MAISON.....	WIDO HOVILLE ET MARC LEDUC.....	6
INFORMATIONS.....		10
ENQUETES.....	Jean FERGUSON.....	11
A TRAVERS LE CANADA.....	JEFF HOLT ET DANNY GODIN.....	13
EN BREF.....		15
L'UFO DU LAC HOWARD.....	WIDO HOVILLE.....	16
SOUCOUPES ET SIGNES DANS LE CIEL..	GERMAIN-GUY BEAUCHAMP.....	20
CARNETS MONDAINS.....	DON DONDERI.....	22
LES CARNETS D'UN SCEPTIQUE.....	NORBERT SPEHNER.....	23

MONTAGE ET MISE EN PAGE : Marc Leduc - Norbert Spehner.

NOUVEAU DESSIN ORIGINAL DE COUVERTURE : Jacques Dupont.

DACTYLOGRAPHIE DES TEXTES : Claude Mac Duff, Carmen Mac Duff.

TRADUCTION : Wido Hoville, Josiane Hoville, Claude Mac Duff.

ABONNEMENTS, EXPEDITION : Paul Blaquière.

REPRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES : Jean-Luc Gatién.

IMPORTANT : S'il y a un " X " dans ce carré, cela signifie
que votre abonnement se termine avec le présent numéro



UFO QUEBEC BP 53 DOLLARD DES ORMEAUX CANADA PQ

ATTENTION : ADRESSE POUR ABONNEMENTS : 361 LE CORBUSIER BELOEIL ANNONCES

ATTENTION ! ATTENTION ! ATTENTION !

IL NOUS RESTE ENCORE PLUSIEURS COPIES DES NUMEROS SUIVANTS :
3, 4, 5, 6, 7

TOUS CEUX QUI DESIRENT SE PROCURER CES NUMEROS DE UFO-QUEBEC
SONT PRIES D'EN FAIRE LA DEMANDE A L'ADRESSE DES ABONNEMENTS.
PRIX : \$ 1.00 CHAQUE COPIE.

UFO - QUEBEC est édité par
l'association UFO - QUEBEC à
but non lucratif.

PRESIDENT

WIDO HOVILLE

VICE-PRESIDENT

PHILIPPE BLAQUIERE

MEMBRES ACTIFS ET ENQUETEURS

MARC LEDUC
PAUL BLAQUIERE
JEAN-LOUIS BLAQUIERE
NORBERT SPEHNER
GEORGES ETHIER
ROBERT SAPIENZA
PIERRE SMITH
CLAUDE MAC DUFF

CONSEILLERS SCIENTIFIQUES

DON DONDERI, Ph.D., Psychologie
JEFF HOLT, B.Sc., M.Ed. Biologie
MARCEL CONSTANTIN, Physique
GUY TARDIF, Photographie



EDITORIAL

PREMIER TRIMESTRE 1977

I S S N 0317 - 9311

UFO-QUEBEC EST UN MAGAZINE TRIMESTRIEL
D'INFORMATION ET DE RECHERCHE SUR LES
OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES (OVNI),
DESIGNES INTERNATIONALEMENT PAR 'UFO'.

REDACTEUR EN CHEF
CLAUDE MAC DUFF

TOUS LES ARTICLES, DESSINS, PHOTOS,
LETTRES DES LECTEURS ET RAPPORTS
D'OBSERVATION DEVANT ETRE PUBLIES
DOIVENT ETRE ENVOYES A L'ADRESSE
POSTALE DE LA REVUE :
UFO-QUEBEC
B. P. 53
DOLLARD-DES-ORMEAUX
QUEBEC, CANADA
H 9 G 2 H 5

Le magazine UFO-QUEBEC est disponible
gratuitement en échange d'autres pu-
blications du même genre.

Dépot légal à la Bibliothèque
Nationale du Québec.

Dépot légal à la Bibliothèque
Nationale du Canada, Ottawa.

© 1977, UFO-QUEBEC, 1^{er} TRIMESTRE
1977

Tarif des abonnements :

Abonnement régulier :
4 numéros pour \$ 4.00 (1 an)

Abonnement de soutien :
4 numéros pour \$ 10.00 (1 an)

EUROPE : Ajouter \$ 1.00
Service par avion

Un numéro : \$ 1.00

Libellez les chèques et
mandats-poste à l'ordre de
UFO-QUEBEC.

FAITES PARVENIR LES ABONNEMENTS A
L'ADRESSE SUIVANTE :

UFO-QUEBEC/ ABONNEMENTS
361 Le Corbusier
Beloeil
Québec, Canada

QUAND VOUS VOUS ABONNEZ, N'OUBLIEZ PAS
DE MENTIONNER A PARTIR DE QUEL NUMERO
VOTRE ABONNEMENT DOIT COMMENCER. MERCI.

Les lecteurs réguliers et les abonnés de UFO-QUEBEC ont certainement dû être agréablement surpris en voyant la nouvelle présentation de leur revue.

C'est que pour célébrer en beauté cette troisième année qui commence, les fondateurs de la revue ont voulu à nouveau faire "peau neuve" et tâcher de la rendre plus intéressante à lire en lui donnant un meilleur cachet.

Comme je l'ai souvent mentionné dans mes éditoriaux précédents, UFO-QUEBEC a eu un très bon encouragement dès sa parution, et même assurément un des meilleurs encouragements que des lecteurs puissent donner à une nouvelle publication. Au fil des jours, les gens intéressés à l'ufologie se sont continuellement informés sur notre magazine et sur les buts que nous poursuivions; il faut dire que cet intérêt est dû, en partie, aux multiples activités d'information publique que les principaux fondateurs n'ont cessé d'avoir depuis le début, ainsi qu'au militantisme sérieux et modéré, et à la bonne publicité, faits par nos lecteurs et collaborateurs.

En fait il est bon de rappeler que ces activités ont été assez nombreuses et réalisées dans ce but, justement. Les différents articles et reportages qui ont paru dans certains journaux du Québec, les émissions d'information et de ligne ouverte à la télévision et à la radio, et aussi les présentations de mon programme audio-visuel faites dans les écoles, collèges, CECEPs, universités et centres de loisirs paroissiaux, suivies de périodes de renseignements directs aux gens sur place, tout cela a certes contribué à donner une bonne idée des raisons d'être, des moyens et des buts envisagés par notre groupement. Ce qui a eu pour résultat une meilleure connaissance de notre action de la part du public et, par le fait même, un nombre accru de lecteurs, collaborateurs et correspondants de la revue.

Nous avons alors décidé, en 1977, de faire une revue un peu plus présentable et, surtout, plus facilement discernable à chaque numéro paru, par une couverture cartonnée de couleur différente à chaque numéro, ce qui aidera le lecteur occasionnel qui se la procure seulement en librairie. Toutefois, ce dernier point me porte à rappeler au lecteur occasionnel qu'il est préférable de recevoir la revue par abonnement, car elle n'est pas toujours distribuée régulièrement en librairie, ne désirant pas encore utiliser les services de distribution d'une agence à cause des frais et de certains autres problèmes techniques. Donc, si vous ne désirez pas subir d'interruption ou de manque dans les numéros publiés, il serait bon que vous vous la procuriez par abonnement; d'ailleurs, ceci est également valable pour ceux dont il se termine avec un numéro reçu et dont il est indiqué par le "X" dans le carré approprié : ne tardez pas à le renouveler car, chaque fois, cela facilite les tâches d'administration et permet de bien tenir à jour les fiches.

Maintenant, dans le présent numéro, vous trouverez les articles, rapports et reportages réguliers, ainsi que nos chroniques habituelles, avec en plus des textes de collaborateurs. L'appel fait et souvent répété a porté fruit et nous recevons de plus en plus d'écrits de gens qui ont du matériel intéressant, original et sérieux à faire connaître. N'hésitez donc pas à nous envoyer vos rapports d'observation, articles, commentaires et critiques afin de faire de UFO-QUEBEC la revue la plus représentative de l'ufologie contemporaine dans cette partie du monde.

En terminant, je vous rappelle qu'il reste encore des copies des numéros précédents que vous pouvez commander (Voir l'annonce ailleurs dans la revue). En dépit de l'augmentation du tarif postal, le coût de l'abonnement demeure encore le même, et, pour 1977, nous avons même amélioré la revue dans son ensemble; toutes bonnes raisons pour, nous, d'envisager avec bon espoir cette nouvelle année et, pour les lecteurs, de continuer à soutenir notre action par différentes activités personnelles, quelles qu'elles soient.

Espérons que l'avenir nous donnera raison...

claudio mac duff

ENQUÊTES AU QUEBEC



JEUDI, 2 SEPTEMBRE 1976.

VAL DAVID, 21 h 30.

Un des témoins d'un groupe de cinq, qui est astronome amateur, nous fait parvenir le témoignage suivant au sujet d'une observation d'un phénomène plus qu'étrange, et qu'il a vu pour la première fois.

A 21 h 30, le témoin est à l'extérieur; il observe le beau ciel tout étoilé, il n'y a aucun nuage. Le thermomètre indique 0° C., les vents venant du nord-nord-est sont de 4,7 km/h. A un certain moment, du côté sud-est, à 30° d'élévation au-dessus de l'horizon, notre témoin aperçoit une grosse étoile d'une magnitude de 1,5 et de la grosseur de Jupiter. Cette étoile fait un drôle de manège car elle se déplace rapidement de gauche à droite, fait une montée subite, pour descendre aussitôt et revenir de gauche à droite. Il a le temps d'avertir sa femme, ainsi que les enfants, qui tous ont vu le manège. L'observation a duré un bon 5 minutes, après quoi l'étoile disparut. Peu de temps après, plusieurs avions arrivèrent dans le secteur et tournèrent en rond pendant une bonne demi-heure.

Enquêteur : Philippe Blaquière.



DIMANCHE, 3 OCTOBRE 1976.

ILE SAINT-IGNACE : ILES DE SOREL.

L'observation se déroule entre 23 h 30 et Minuit.

Le témoin, un jeune étudiant, âgé de 17 ans, alerté par ses deux chiens qui jappaient depuis une bonne demi-heure, sort sur la galerie. Il faut faire remarquer, ici, que la demeure est située sur le bord même du fleuve Saint-Laurent. Le témoin regarde alors alentour pour connaître la cause de tous ces hurlements de la part des chiens. Il aperçoit sur le fleuve, face à lui, à environ 150 mètres, un genre d'anneau lumineux de couleur rouge, mais pas éclatant, qui tourne sans cesse sur lui-même et se déplace en zig-zag. Il se rend compte qu'il y a une masse sombre au centre, et que c'est trop terne

pour en discerner les contours. Le diamètre de cet anneau était l'équivalent de deux fois la longueur d'une chaloupe, soit environ 8 mètres. Ce phénomène étrange se déplaçait à environ 6 mètres de la surface de l'eau; parfois il s'immobilisait pendant une minute pour reprendre ses évolutions si rapidement que le jeune homme ne pouvait suivre le manège : l'objet était là et subitement, sans qu'il le voit bouger, il est à 15 mètres plus loin, tout en restant cependant dans la même zone. Etonné, le témoin entre dans la maison et raconte à sa soeur ce qu'il vient de voir. Par une fenêtre, tous deux observent le phénomène; ni l'un ni l'autre

ne sait ce que c'est. Au bout d'une dizaine de minutes le phénomène se déroule toujours de la même façon. Comme il est tard, ils décident d'aller se coucher. Du deuxième étage, avant de s'installer au lit, le témoin regarde de nouveau par la fenêtre. Il constate qu'il n'y a plus rien : tout a disparu.

Autres détails : Durée totale de l'observation : une bonne demi-heure. Aucun bruit perçu pendant toute la durée de l'événement. Le ciel était clair, il n'a passé aucun bateau sur le fleuve, ni aucun avion n'a été aperçu dans le même temps. La température était de 10° C. et les vents soufflaient du nord-est à 7 km/h. Le ciel était tout étoilé, sans nuage.

Après qu'ils se furent couchés, les chiens continuèrent à japper pendant au moins une demi-heure. Le lendemain, le témoin parla à ses amis de son aventure, et il apprit alors qu'un autre témoin avait vu le même phénomène, à Berthier Junction, au-dessus d'un champ, près de sa demeure.

Enquêteur : Madame Monique Benoit.



DIMANCHE, 17 OCTOBRE 1976.

VILLE DE BELOFIL.

Cinq témoins, tous d'une même famille, ont vu dimanche soir, vers 20 h 00, en direction du nord, un OVNI stationnaire, pendant 5 minutes.

L'objet, de la forme classique du disque avec dôme rouge, entouré d'un halo rouge, de grosseur apparente équivalente au diamètre de la lune, s'éteint brusquement. Aucun son ne fut entendu. Les témoins furent très surpris de ce spectacle, ils n'avaient jamais rien vu de semblable auparavant. Le ciel était partiellement nuageux, la température près du 0° C., et les vents venaient de l'ouest à 17,7 km/h.

Enquêteur : Jean-Louis Blaquière.



SAMEDI, 30 OCTOBRE 1976.

VALLEYFIELD.

Il est 8 h 30, ce samedi matin. Le témoin se lève, se rend à la fenêtre, ouvre les rideaux et voit venir, sur sa gauche, à 30° d'élévation, en direction ouest, une formation d'objets placés en grand V, à plusieurs kilomètres de distance. A ce moment, il crut que c'était un vol d'outardes : il est habitué d'en voir passer. Ce qui l'intrigua à ce moment précis, c'était la grande vitesse de déplacement de cette formation. Il réalisa que ce n'était pas normal. Il appela tout de suite sa femme, ainsi que le fils Stéphane âgé de 17 ans, lesquels accoururent à la fenêtre pour voir passer ce phénomène assez surprenant, dont voici la description:

Dans la formation, chaque unité avait la forme d'un demi-cercle, d'apparence solide, aux contours plus flus que définis. D'une couleur d'un gris foncé au début de l'observation, ils deviennent d'un gris clair face au soleil, puis reviennent au gris foncé en s'éloignant. Il n'y avait pas de traînée de vapeur ou de fumée, le tout se déplaçant sur une trajectoire rectiligne, à très grande vitesse et possiblement à haute altitude. A ce moment, le ciel

était dégagé, le soleil se situant à l'arrière des témoins. L'homme remarqua qu'il y avait une drôle d'activité avec les 5 derniers OVNI d'un des bras du grand V : brusquement, un des objets tombait en zig-zag puis, à très grande vitesse, se replaçait dans la formation. Il y eut 4 ou 5 de ces objets qui firent ce manège désinvolte. Un des bras du V était plus grand que l'autre, ce qui donna au témoin l'impression qu'il devait y avoir entre 30 à 40 objets dans cette formation.

De l'autre côté de la rue, en face du témoin, à 25 mètres de distance, se trouve une maison avec un toit de 10 mètres de largeur. Le témoin remarqua que, lorsque le grand V passa au-dessus de cette maison, la longueur du grand V équivalait à la largeur de ce toit; à bout de bras cela faisait 13 centimètres.

Les témoins n'ont entendu aucun bruit. Ils étaient calmes, sans crainte, plutôt surpris de ce qu'ils venaient de voir. La température était à 6° C., les vents du sud-ouest à 10,7 km/h. L'observation dura de 15 à 20 secondes.

Enquêteurs : Marc Leduc,
Philippe Blaquière.



DATE DE L'OBSERVATION : LUNDI, 24
JANVIER 1977.

ENDROIT : MONTREAL, A 20 h 20,
Heure Normale de l'Est.

DUREE DE L'OBSERVATION : 15 SECONDES.

Le témoin est assis au salon regardant une émission de télévision. Subitement, une lueur vive capte son attention, du côté de la grande fenêtre qui fait face à l'est. Il voit, à 35° d'élévation au-dessus de l'horizon, deux objets lumineux stationnaires : une petite boule lumineuse très brillante, de couleur rose, et à côté, sur la droite, une seconde boule beaucoup plus grosse, de la même couleur, mais dont le centre est plus pâle. Cela ressemblait, me disait-il, au feu d'une torche à souder. Le petit objet s'éteint subitement, comme on éteint une lumière, tandis que la grosse boule descend lentement, de manière incohérente, vers le sol, apparemment dans le secteur du Jardin Botanique de Montréal, ou près du Site Olympique.

A bout de bras le petit objet était de la grosseur d'un pois, tandis que le gros, lui, aurait été caché par une pièce de 25 ¢. D'après les croquis du témoin, la grosse boule ressemblait à une goutte d'eau renversée, c'est-à-dire la pointe en bas.

Le témoin, qui était seul à la maison à ce moment précis, ne peut s'expliquer l'origine de ce phénomène. Pour lui il est hors de question que ce soit un avion, un ballon, un hélicoptère ou même une météorite. Ce soir-là la température indiquait près de

-10° C., les vents venaient du nord-nord-est à 9,6 km/h, et le ciel était nuageux.

Enquêteur : Jeff Holt.



Trois rapports nous viennent maintenant du secteur TROIS-RIVIERES, BERTHIERVILLE, SAINT-MICHEL-DES-SAINTS, pour ce JEUDI, 17 FEVRIER 1977.

PREMIERE OBSERVATION A 17 h 00.

A quatre ou cinq kilomètres avant d'arriver à Trois-Rivières, trois témoins en automobile voient sur leur gauche, au-dessus d'un bois, (dont ils ne peuvent en évaluer la distance) une boule extrêmement lumineuse qui monte droit vers le ciel à très grande vitesse. A ce moment, il faisait encore jour, le soleil étant près de l'horizon. Le ciel était couvert de nuages. Arrivée aux 2/3 du trajet terre-nuages, cette boule très lumineuse disparaît brusquement dans une explosion de lumières multicolores. L'observation fut très brève et les témoins ne peuvent s'expliquer l'origine de ce phénomène.

DEUXIEME OBSERVATION VERS 19 h 30.

Dans le secteur de Saint-Michel-des-Saints.

Apparemment, plusieurs personnes sont intriguées par une étrange lumière qui se promène au-dessus d'une des montagnes. Plusieurs appels téléphoniques reçus au poste de police de la Sûreté du Québec sont enregistrés. Nous manquons de détails sur les événements de cette région. Je demanderais aux témoins de cette région de se manifester et de communiquer avec nous.

TROISIEME OBSERVATION A 21 h 15.

Trois témoins en auto sur l'autoroute 40 se dirigeaient vers Berthierville. Ils venaient de Saint-Barthélemy. La dame voit, de la fenêtre de la portière, une forte lumière rouge, pulsante, au-dessus de Saint-Félix-de-Valois. Au début, cette boule lumineuse était à 60° d'élévation; cet objet descendait lentement et à l'oeil nu il était de dimension équivalente à trois fois Vénus. A un moment, les témoins arrivent chez eux, demeurant à Berthierville. La dame se hâte d'aller chercher des jumelles de grossissement 16 X 50, et voici la description de ce qu'elle voit :

A ce moment, l'OVNI est rendu assez bas sur l'horizon. Il se déplace lentement presque à l'horizontale, vers le nord. Il ressemble à un oeuf, il est de forme ovale, axé sur un angle de 45°; la partie supérieure est de couleur vert très brillant, le centre est de couleur rouge brûlé, plutôt pâle, en devenant de plus en plus foncé vers la base. A l'extrémité de la pointe supérieure, il y a des jets de lumière blanche, comme une courte traînée lumineuse.

Le dessin en couleur fait par cette dame est très beau à voir; le contour de l'objet vu dans les lunettes est net et bien défini. Cet objet pulsait, il devenait pâle puis très foncé. Il a disparu en s'éloignant en direction nord. L'observation fut de 10 minutes au plus, du début à la toute fin. Le ciel était nuageux, aucune étoile n'était visible, il n'y avait aucun vent. La température était de -20° C., assez froide.

Enquêteur : Madame Monique Benoit.

C O N C L U S I O N

Deux cas où des objets volants bien identifiés ont été vus nous ont été communiqués. Dans les deux cas, il s'agit d'hélicoptères qui se sont posés au sol, le soir, dans la noirceur : l'un dans un champ près du Mont Saint-Bruno, durant le mois de janvier; l'autre en début mars sur le Mont Rougemont, vers les 21 h 30. Dans les 2 cas les témoins ont reconnu le bruit habituel de ces machines. Une preuve de plus que les témoins ne prennent pas toujours des vessies pour des lanternes.

Philippe Blaquière.



SI UFO-QUEBEC VOUS INTERESSE,

SI VOUS VOULEZ APPORTER VOTRE "PIERRE"
A L'EDIFICE,

SI VOUS DESIREZ AIDER A LA RECHERCHE
UFOLOGIQUE,

ALORS, METTEZ-Y DU "PERSONNEL" !

MONTREZ LA REVUE A VOS PARENTS, AMIS
ET CONNAISSANCES,

SUGGEREZ-LEUR DE S'Y ABONNER, ET MEME,
POURQUOI PAS, OFFREZ UN ABONNEMENT-
CADEAU A QUELQU'UN QUE VOUS CONNAISSEZ.

C'EST PAR LE TRAVAIL ET L'EFFORT DE
CHACUN QUE NOUS PARVIENDRONS A FAIRE
CONNAITRE LA RECHERCHE UFOLOGIQUE
SERIEUSE AU QUEBEC.

ET DANS CE BUT, UFO-QUEBEC A JUSTEMENT
BESOIN D'ARTICLES, DE REPORTAGES,
D'INFORMATIONS, DE TEMOIGNAGES ET
DE COMMENTAIRES...

SOUMETTEZ VOS TEXTES A : UFO-QUEBEC,
B. P. 53, DOLLARD-DES-ORMEAUX,
QUEBEC, H9G 2H5.

LES TEXTES DOIVENT ETRE DACTYLOGRAPHIES
A DOUBLE INTERLIGNE.

EN PLUS NOUS PUBLIERONS LES LETTRES
LES PLUS INTERESSANTES SUR DES
RAPPORTS D'OBSERVATION, DE CRITIQUES,
D'IDEES ET DE CONCEPTS ORIGINAUX DE
CHERCHEURS, MAIS BIEN ENTENDU TOUJOURS
DANS L'OPTIQUE DE L'UFOLOGIE.

UN UFO SUR UNE MAISON

**marc leduc
wido hoville**

Date de l'observation : Jeudi, le
6 janvier 1977.
Heure : 1 h 15 (du matin) environ.
Durée : 45 secondes au maximum.
Endroit : A Montréal, rue Casgrain,
à l'angle de la rue Beau-
bien.
Témoins : Madame Malboeuf et trois
autres personnes non encore
retrouvées actuellement.
Type de rencontre : RR 3.
Indices : Etrangeté : 7,
Probabilité : 6.

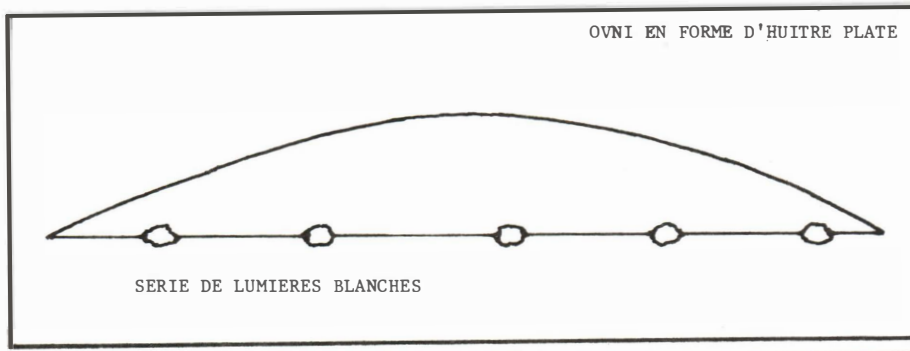
LE CAS

Le site, en plein coeur de Montréal et à proximité immédiate d'une faille géologique majeure, se trouve à la hauteur d'une maison de trois étages, sur la rue Casgrain, au sud de la rue Beaubien.

Notre témoin principal, Madame Malboeuf, est âgé d'une cinquantaine d'années et vit dans un logement, au rez-de-chaussée, en compagnie de son fils André, âgé de vingt-cinq ans. Ils y habitent depuis plus de vingt ans, aussi la dame est-elle habituée à son environnement et familière avec les multiples éclairages provenant des édifices commerciaux. Il lui est coutumier de se lever la nuit, dans l'impossibilité de dormir à cause d'une toux bronchitique. Dans ces cas, elle s'installe à la fenêtre de sa chambre qui donne sur la façade et sur la rue Casgrain. Elle s'y assoit toujours de la même manière dans un confort relatif pour fumer en attendant que sa crise de toux diminue.

Elle observe ainsi le voisinage nocturne. Les avions, qui passent à basse altitude tous feux allumés en direction de Dorval, n'ont jamais spécialement attiré son attention. Cette nuit-là, cependant, elle vit surgir lentement une forme blanche et lumineuse sur un fond de ciel non couvert. L'objet arrivait du bloc de maisons qui se situe immédiatement au coin sud-est des rues Casgrain et Beaubien. L'objet venait du nord à quelque 5 mètres au-dessus des toits. Son étonnement fut aussi immédiat : elle ne connaît rien de semblable à cette sorte d' "huître" avec des lumières.

L'objet, qui semblait blanc au premier instant de la perception, lui parut fait de métal argenté. Sa forme, ovale, très aplatie et bombée sur le dessus seulement, portait à sa base une série de quatre ou cinq lumières blanches, pas très fortes en intensité, et qui semblaient se continuer tout autour de l' "huître".



Elle a très distinctement vu l'OVNI atteindre la ruelle et parvenir au-dessus de la maison qui commence, à la ruelle, la série continue de logements, de l'autre côté de la rue. Pourtant, l'OVNI arrêta dès qu'il eut atteint ce point et, sans aucune transition, descendit directement, croit-elle, sur le toit. L'objet fut rapidement caché par le rebord de la façade du logement, au troisième étage, par l'effet de perspective.

Il ne fallut que l'espace d'une seconde pour qu'apparaissent deux personnages venant de toute évidence de l'objet arrêté à l'instant. Madame Malboeuf ne les a pas vus sortir de cet objet, cependant. Bientôt, les deux hommes atteignaient la façade de cette maison et parvenaient, l'un derrière l'autre, diagonalement, au coin du toit du logement mitoyen. A ce point, pour le témoin, ils paraissaient être côte-à-côte. Ils lui paraissaient être très grands et très minces, deux mètres peut-être, avec de longs bras, sans pourtant que leur démarche semble anormale. Ils étaient vêtus d'une seule pièce blanche et étaient éclairés par la lumière ambiante de l'hiver lorsque la neige recouvre tout. Elle ne put distinguer leur figure. Elle affirme que leur tête était couverte d'un "casque de bain" serré, lui rappelant celui des hommes-grenouilles.

Ces deux personnages, avec beaucoup de naturel, regardèrent vers le sol et vers la rue, un peu autour d'eux, plus longuement vers le ciel, et retournèrent sur leurs pas. Aussitôt que leur tête ne fut plus dans le champ de vision du témoin, l'objet s'éleva d'environ 7 mètres et se dirigea vers la rue Bellechasse à la même vitesse qu'à l'arrivée.

Madame Malboeuf, soulevée de son siège, se rassit. Elle continua à regarder, craignant qu'ils ne reviennent, et se sentant en danger. Elle se coucha quelques minutes plus tard mais ne trouva le sommeil que très difficilement. (Il y a de cela quelques semaines déjà, et elle s'éveille la nuit en pleurant, apeurée par leur retour possible. Son fils la reconforte habituellement avec des arguments logiques).

Ce n'est que le lendemain vers 18 h 00 qu'elle en parla à son fils, car ce dernier n'avait pas dormi à la maison la nuit précédente. André reçut la chose favorablement, sans scepticisme. Il voyait chez sa mère un état particulier et voulait constater. Il fit le tour du bloc de maisons, trouva un moyen pour se rendre sur le toit, et y alla. A ce propos, il faut un homme avec une bonne dose d'audace et plus que la force d'un enfant pour atteindre ce but. La première étape consiste à grimper à un poteau de bois porteur de câbles électriques. Ce poteau permet de sauter sur le toit d'un hangar qui se situe à 2 mètres de la maison sur laquelle il faut se rendre afin de circuler de toit en toit. On ne peut sauter du hangar au toit car en plus de la distance le second toit est plus élevé de 60 centimètres que le premier.

André tendit un pont, qui en fait ne consistait qu'en un escabeau couché dont les extrémités s'appuyaient tout juste sur les rebords extrêmes des deux toits. Franchissant ce passage, il faut ensuite traverser le toit jusqu'à la façade sur la rue Casgrain dans un bon 30 centimètres de neige et de là longer la façade jusqu'au toit de la maison, près de la ruelle. A noter que tous ceux qui se sont rendus sur les lieux ont dû faire le

ASPECT D'HOMME-GRENOUILLE
" CASQUE DE BAIN " SERRE
TRES GRAND ET MINCE



DEMARCHE NATURELLE
VETEMENT D'UNE SEULE PIECE,
TOUT BLANC

même exercice. A ce moment, le souffle lui manqua, son état nerveux grandit, et il conserva cette tension durant plusieurs jours.

André se trouvait en présence d'une grande surface de glace comportant une dépression vers le centre avec un diamètre moyen de 6 mètres. Deux autres petites surfaces glacées, ovales, étaient disposées à proximité de la grande ; il redescendit et fit part à sa mère de sa découverte. Naturellement, il possédait une preuve éclatante pouvant convaincre tout le monde qu'une soucoupe volante était venue... Mais André ne savait pas qu'en matière d'OVNI rien n'est plus négligeable qu'une preuve pour qui se refuse à connaître le sujet.

Il questionna des locataires de ces logements, mais personne n'avait rien vu ni rien entendu. Il constata que le logement situé immédiatement en-dessous du site "d'atterrissage" était inoccupé et l'était le 6 janvier 1977.

LA NOUVELLE SE REPAND

Pour André, une telle chose ne doit pas rester inconnue quoique la suite n'indique pas qu'il ait eu besoin de publicité. Se sentant donc solide avec sa preuve, il appela donc le

Journal de Montréal. Samedi le 8 janvier, vers Midi, le photographe Gilles Lafrance vint. Les deux hommes montèrent photographier le grand cercle enneigé. Les articles, accompagnés des photos de Gilles Lafrance, qui sont ensuite parus dans ce journal et aussi dans le Sunday Express, soutiennent d'un ton positif le récit de Madame Malboeuf. Ces articles, intitulés " Un OVNI dans le ciel de Montréal "(5), et " Say Saucer Landed On Roof Home " (7), le 9 janvier 1977, ne se basaient cependant que sur la rencontre avec André Malboeuf et sa mère, ainsi que sur la trace du toit.

Il y eut dans le Journal de Montréal un second article (6) soutenant le cas plus fermement. On s'y référait à M. Dubeau, anglophone travaillant à Dorval, qui, ayant lu l'article dans le Sunday Express, voulut contacter Mme Malboeuf pour lui faire part d'une observation d'OVNI quelques heures avant celle de la rue Casgrain.

On s'appuyait aussi sur le fait que 2 policiers de la Communauté Urbaine de Montréal avaient visité le témoin. On ajoutait enfin qu'un spécialiste (4) se nommant Howard Gontovnick avait fait des expériences sur le site.

Le même jour que le journaliste vinrent effectivement deux policiers sur un appel téléphonique d'André. Ils spécifièrent que cette visite était en fait une démarche personnelle n'impliquant aucun caractère officiel et qu'aucun rapport de police ne serait fait. L'un des deux, M. Surprenant, s'intéressait vivement à la chose.

Nous avons eu l'occasion de rejoindre ces deux policiers. C'est vendredi le 4 mars que nous avons eu une rencontre de près d'une heure avec eux à ce sujet. M. Surprenant ne peut fournir de rapport officiel puisque la visite ne l'était pas. Son métier l'amène cependant à côtoyer et à rencontrer des gens dans toutes sortes de situations et sous diverses conditions. Lui et son confrère ont rencontré Madame Malboeuf une trentaine d'heures après l'événement. La femme était dans un état d'extrême nervosité. Elle ne pouvait donner une description solide. Les 2 hommes attribuaient cet état, produit en face de quelque chose de traumatisant, à Madame Malboeuf, à ce moment. Ils ne peuvent évidemment soutenir le récit plus que cela.

L'AÉROPORT DE DORVAL

Ce jour-là André communiqua aussi avec l'aéroport de Dorval. Il obtint le numéro d'un centre de recherche et de compilation auquel il fit le récit de l'observation. En fait un premier appel fut inefficace car on lui suggéra d'appeler plutôt la tour de contrôle. A la tour de contrôle on lui conseilla un troisième numéro de téléphone auquel une voix féminine lui répondit. Cette voix lui dit alors que le superviseur était très occupé mais qu'elle prenait son récit pour le transmettre à la base militaire de North Bay. Elle lui donna en plus deux autres numéros de téléphone où il pouvait tenter de trouver une oreille intéressée. A peu près 6

heures plus tard, après avoir prévenu les autorités qu'elle avait mentionnées, la femme le rappela pour lui certifier que son rapport avait été transmis à North Bay, à la Base Stratégique de NORAD. Elle ajouta que le rapport avait été acheminé à la base de Colorado Springs, aux États-Unis. Elle lui confirma aussi que trois autres personnes avaient téléphoné à Dorval, tentant de trouver à qui faire part de leurs observations d'OVNI le même soir.

LES ENQUÊTEURS

André avait fait beaucoup de bruit...

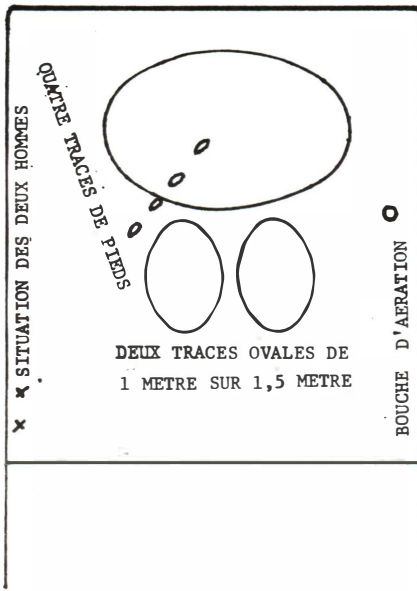
A partir de ce moment la mère et le fils eurent très peu de répit pendant une bonne semaine. Le premier article du Journal de Montréal mentionnait leurs noms et adresses. Howard Gontovnick, un enquêteur de Laval en matière d'UFO, vint les rencontrer. Il préleva des échantillons de neige et de glace sur le toit et y promena son compteur Geiger. Il obtint quelques déclics que nous estimâmes tous ensemble être dus à la radioactivité ambiante atmosphérique. Il prit plusieurs photos du site et de la maison. La surface glacée était cependant à ce moment-là très enneigée et les photos couleur ne révèlent rien de bien évident.

Le lundi, Marc Leduc se rendit chez les Malboeuf pendant une tempête de neige effroyable qui nous empêcha, malgré qu'il faisait jour, d'aller faire des constatations sur le toit. Nous avons pourtant tenu une conversation très utile. André parlait abondamment et donnait toutes les réponses. Cela comportait un aspect déplaisant puisqu'il n'est pas le témoin direct. Madame Malboeuf répondait aux questions qu'on lui posait lorsqu'on faisait taire André, et que l'on s'adressait directement à elle. André n'est pas méchant ni accaparant d'ailleurs mais ses interventions sont explicables parce qu'il connaît les limitations de sa mère ; il doute que son vocabulaire nous permette de bien comprendre sa mère. Il la voudrait plus claire et plus complète. Il corrige les estimations de grandeur, de mouvement, de distance et de vitesse qu'elle avance. Il est absolument convaincu de la réalité du fait. Il voudrait convaincre par l'argument de la trace quasi-circulaire et par les trois autres appels téléphoniques faits à Dorval. André nous a fourni un grand nombre de numéros de téléphone par lesquels nous avons pu rejoindre la majorité des gens intéressés qui les ont visités.

LA TRACE DEGAGÉE PAR LE VENT

Wido Hoville, de UFO-QUEBEC, enquête sur le cas. Nous nous sommes réunis mercredi, chez les Malboeuf, avec H. Gontovnick et Paul Dubeau. Il y avait au début de cette soirée M. René Bataille du Petit Journal. Vint aussi, pour un court instant, un journaliste du Journal de Montréal. Le Petit Journal a fait le pire article qui soit à ce sujet mais nous en reparlerons plus tard. Nous avons décidé

SURFACE ALLONGEE DE GLACE AVEC
UN DIAMETRE APPROXIMATIF DE 6 METRES

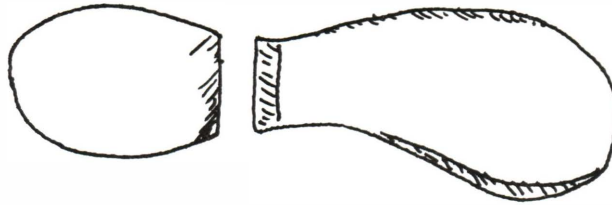


d'aller sur le toit. Les vents violents des jours précédents avaient nettoyé complètement la grande surface de glace et nous l'avons, dans la nuit blanche de neige, admirée à souhait. La surface était parfaitement lisse au point que nous avions peine à s'y tenir en place. Le vent et la dépression centrale nous faisaient glisser vers le centre de ce quasi-cercle d'un diamètre approximatif de 6 mètres.

En premier nous avons marché tout autour sans l'envahir et, progressivement, nous avons pénétré la surface. Paul Dubeau était avec nous et c'est lui qui remarqua le premier l'une des quatre traces de pas imprégnées dans la glace, en relief. La première des quatre se situait au centre exact de la surface glacée donnant l'impression qu'elle venait de descendre de quelque chose, en ce point. Les quatre traces de pas avaient des enjambées normales et conduisaient apparemment directement vers le coin de la maison où les deux bonhommes furent vus. Les pas s'arrêtaient au-delà de la glace dans la neige accumulée et charriée par les vents des derniers jours. Comment le vent ne les a-t-il pas aussi effacés ? Peut-être que la pression du pied qui les avait imprimés sur le sol a donné à leur texture une solidité suffisante et différente de la neige déposée follement partout autour. Nous avons immédiatement comparé ces traces avec nos propres semelles. Il n'y a aucune équivoque : elles sont plus petites, plus minces et plus tordues que n'importe laquelle des semelles de botte de tous ceux qui y étaient à ce moment. La semelle de botte moyenne des gens qui ont pu monter sur le toit fait 24 centimètres. Les quatre traces spéciales ne dépassaient pas 16 centimètres et étaient de beaucoup trop étroites pour souffrir la comparaison avec les traces des bottes des gens qui sont allés

TRACE D' UN PETIT PIED GAUCHE

LONGUEUR MAXIMUM : 16 CM
LARGEUR MAXIMUM : 4 CM



IMPRESSION NEIGEUSE SUR SURFACE GLACEE MATIERE FONCEE SOLUBLE DANS L'EAU

sur le toit. Des enfants s'y seraient-ils rendus ? Grands dieux non... Relisez le passage où nous décrivons l'accès à ce site; croyez-nous : la barrière des langues fut le plus doux de nos maux comparativement à la performance qu'il fallut donner tout au long de ces escalades et cascades.

Nous avons prudemment brisé la glace et prélevé une pièce de 40 centimètres par 60 centimètres sur laquelle il y avait la plus belle des empreintes. Nous avons pu constater que l'épaisseur de la glace était en moyenne de 2 centimètres. La surface entière repose sur un nid de neige intacte. Ce fond de neige est, quant à lui, en contact direct avec le gravier du toit. La chaleur qui a fondu la neige avant qu'elle ne gèle de cette façon n'est pas venue du toit; elle provenait du haut, du ciel. Il y a à proximité de cette grande surface glacée une bouche d'aération. Nous y avons mis le bras, une douce chaleur en sortait. Cette influence dérisoire n'a pu causer ce grand cercle, d'autant plus que comme le faisait remarquer Marcel Constantin (nos conseillers scientifiques peuvent servir !), la bouche d'aération aurait causé des effets perceptibles inégalement tout autour d'elle; ce qui n'est absolument pas le cas.

L'OVNI n'a probablement pas touché le toit, il a dû rester stationnaire à une petite distance du toit. De plus, son poids présumé aurait endommagé la maison. A moins qu'il eut été posé quand même, réellement, ce fut fait alors sur des pattes élevées puisque les traces de pas commencent au centre du cercle et qu'il faut tout de même permettre à un être penché de passer. Il n'y avait pas de traces de pattes ou de pieds de l'engin. La plaque de glace prélevée fut amenée dans le compartiment surgelé du réfrigérateur des Malboeuf. Nous l'avons photographiée, dessinée, et mesurée. Une trace de semelle étant ce qu'elle est, ce n'est pas là une preuve comme André le voudrait.

PAUL DUBEAU (10)

Nous avons mentionné deux fois et situé M. Dubeau dans cette histoire, mais voici le récit de son observation

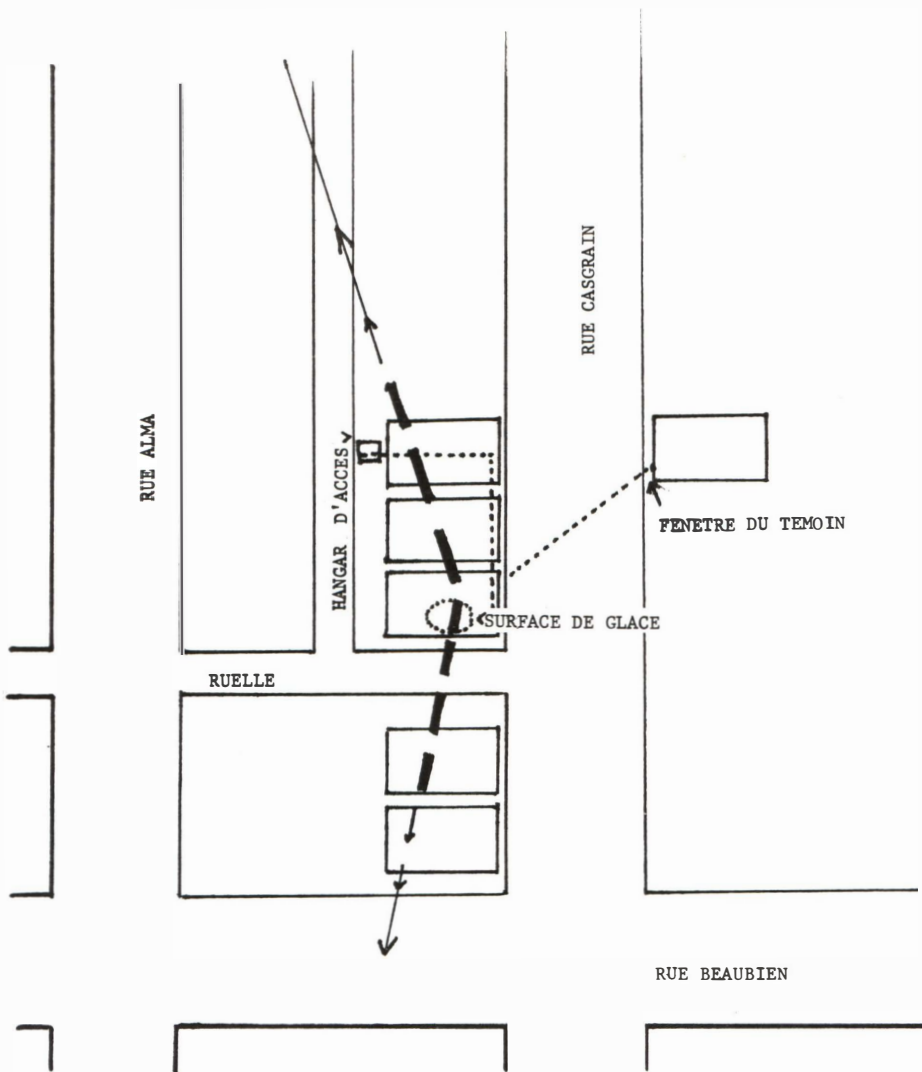
que nous mettons en corrélation avec celle de la rue Casgrain.

Il travaille à l'aéroport de Dorval au remplissage en carburant des avions, sur le terrain. C'est le mercredi 5 janvier à 18 h 20 qu'il fit son observation, soit quelques heures précédant notre cas. Il vit une étoile peu commune qu'il estimait être à 15 000 mètres. Elle évoluait apparemment à une vitesse plus lente que celle des satellites. Il distinguait une lumière pulsante blanche sur le dessus et une lumière pulsante rouge en dessous. L'UFO vint du nord en direction sud. Il s'arrêta et changea le rythme de ses pulsations. Il recula ensuite pour recommencer le même manège trois fois. Il se stabilisa ensuite entre deux étoiles et modifia sa luminosité s'adaptant à celle des étoiles. Monsieur Dubeau estime que ceci constituait un camouflage volontaire. Son observation dura trois minutes et le travail l'obligea à laisser tomber malgré son grand intérêt. Il a à son compte de nombreuses années de travail pendant lesquelles il a vu toutes sortes d'avions. Ce qu'il a vu n'en est pas un. Les OVNI l'intéressent maintenant au plus haut point.

CORRELATION FAILLE

L'observation de Madame Malboeuf soulève à nouveau la question des atterrissages en corrélation avec les failles géologiques terrestres. Cette hypothèse se confirme en effet encore une fois. A quelques rues à l'ouest de cette maison passe une faille majeure nommée Faille du Cheval Blanc. Plus à l'ouest et parallèlement passe aussi la Faille d'Outremont. La faille du Rapide du Cheval Blanc (nom complet de la faille) commence à l'est du Lac des Deux Montagnes, en face de Pointe aux Carrières, où débute aussi celle de l'Ile Bizard. Le Rapide du Cheval Blanc se divise à la Rivière des Prairies pour donner naissance aux deux failles qui passent à proximité immédiate du site d'observation.

La chose la plus bizarre est cependant le fait qu'à l'endroit même de notre observation fut vu, le 31 mai 1962, l'OVNI en forme de baril décrit dans le rapport de Wido Hoville et publié dans UFO-QUEBEC No. 6, pages 12 à 15 : celui-là était passé à l'endroit exact où celui-ci fut vu. Le



baril avait traversé la rue Casgrain pour disparaître à 70 mètres à l'est de l'intersection des rues Bellechasse et Saint-Denis.

Les deux observations sont du type RR 3, ou si l'on veut CE III, c'est-à-dire à courte distance, avec OVNI et ses occupants. (CE III, ou " Close Encounter of the Third Kind " d'après Hynek). Les deux observations sont de durée très courte : l'une de 45 secondes et l'autre de deux minutes.

Plusieurs chercheurs au niveau international ont constaté la corrélation Faille/UFO. Notamment le groupe Lumières dans la Nuit, en France, relevant des comportements spécifiques des OVNI à proximité des failles, en ce qui a trait entre autres aux variations de luminosité. L'effet du caractère magnétique des failles sur les OVNI mériterait que l'on s'y attarde et peut être responsable des disparitions sur place des OVNI. Nous publierons bientôt un article beaucoup plus détaillé et de plus d'envergure au sujet de la corrélation entre les failles géologiques et les UFOs.

LE CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE

Dans la semaine qui suivit l'événement, Wido Hoville recevait chez lui une journaliste de Radio-Québec, qui préparait une émission d'une heure pour la télévision. Au même moment, un appel téléphonique de Kingston, en Ontario, instruisit notre Montréalais que le cas Malboeuf était maintenant présent à Ottawa, dans le fichier des OVNI. L'éditeur d'un bulletin spécialisé (2), également collaborateur, et qui fait régulièrement la visite des classeurs d'Ottawa, tenait à informer Wido de ce fait.

Ces filières sont celles du local des observations " non-météorologiques ". Ce collaborateur confirma que la rapport ainsi déposé au NRC (National Research Centre, ou Centre National de la Recherche), provenait de la base de la NORAD à North Bay.

Résumons donc les faits : André appelle Dorval, et Dorval met la NORAD, à North Bay, au courant du fait; North Bay prévient Colorado Springs, aux

Etats-Unis. Dans les heures qui suivent, Dorval confirme à nouveau avec André et, cinq jours plus tard, North Bay donne le rapport au Centre National de la Recherche, à la section des Observations Non-Météorologiques.

Qu'est-ce que cela signifie donc ?

Tout simplement que les autorités ont tendance à nier le phénomène mais qu'effectivement il existe un système de communication des observations d'UFOs au niveau militaire et gouvernemental, et qu'elles sont évaluées !

Pour ceux qui désirent étudier personnellement ces fichiers, nous vous informons de la nouvelle adresse du local au Centre National de la Recherche, à la Section des Sciences Planétaires (anciennement : Section des Recherches en Haute Atmosphère). Le chef est nul autre que le docteur McNamara. Son bureau se trouve dans la chambre numéro 2087 au 100 Sussex Drive du NRC. C'est là que vous devez d'abord aller pour obtenir la permission de regarder les filières. Les rapports sont entreposés dans le local No. 2026. Les rendez-vous téléphoniques peuvent être obtenus en composant 613-996-9345 et Mesdames Powell ou Annie Claude, qui travaillent dans ce bureau, vous répondront. (9)

CONCLUSION

C'est, bien sûr, un cas exceptionnel. Mais pas le premier du genre. Les médias d'information raffolent littéralement de ces cas. Aussi avons-nous reçu plusieurs demandes d'information de journaux, entre autres le National Enquirer et le Toronto Sun. Les journaux honnêtes se contentent de trouver quelqu'un qui leur décrive l'ensemble de l'événement. Ils vérifient peu, ou même pas du tout: ils n'ont guère le temps d'approfondir (NDLR : D'ailleurs, ce n'est pas la tâche première des journaux d'information générale, chose que l'on sait déjà !!) Plus rares sont les journaux qui inventent des détails "explosifs" !... il s'en trouve pourtant. Le Petit Journal résume son récit comme suit : " Quant à la police, après avoir fait les constatations d'usage, elle attend, tout comme Dorval d'ailleurs, et même l'armée canadienne, le résultat des analyses des pistes (dans la neige et la glace du fameux toit en question)qu'effectuent présentement les experts de l'organisme canado-américain "UFO-Investigation".

Quelle farce !

Ce nom n'est ni celui de notre groupement, ni celui de la publication de M. Gontovnick. En plus, les militaires et les contrôleurs aériens n'ont aucun besoin de nous pour se faire une idée à ce sujet !

Monsieur Bataille du Petit Journal s'est vu refuser la collaboration de Wido Hoville lors d'une rencontre fortuite chez les Malboeuf. Bonne décision de Wido, mais qu'est-ce que cela change ? Ce journal fait une

très mauvaise publicité au sujet des UFOs, à ses témoins et à ceux qui s'occupent de près d'ufologie.

L'article parut le 21 janvier 1977 et fit mention d'opposition des autorités policières, de bonhommes ne devant pas peser plus de 25 livres (11 kilos), de plus de dix témoins, de la radio-activité, et ne fait aucune précision quant au fait que l'observation de M. Dubeau n'est pas la même que celle de Madame Malboeuf.

Marc Leduc a rejoint René Bataille au téléphone et celui-ci n'est pas du tout convaincu de l'authenticité du cas. Les ivrognes voient des soucoupes volantes, c'est bien connu. Cependant il faut comprendre la situation d'une certaine presse; il faut savoir que M. Bataille n'a pas écrit l'article seul. Une sorte d'équipe de rédaction s'en est chargée. Laissons-lui le bénéfice du doute : il a d'ailleurs tout le temps de corriger les quelques erreurs qui se sont glissées dans son article, à son insu à ce qu'il semble.

En dehors des commérages des journaux plus en mal de sensationnalisme que d'exactitude, il y a des évaluations possibles qui rehaussent ce cas, tout en procédant objectivement.

Le cas gagne lui-même ses points. Par exemple il a un degré d'étrangeté suffisant pour être retenu et considéré à son juste niveau. Selon la méthode du docteur Joseph Allen Hynek du CENTER FOR UFO STUDIES, à la Northwestern University, les mouvements, l'altitude, les distances, la trajectoire, les traces, les photos et les formes rencontrées dans le cas permettent de donner la cote 7 à l'indice E; observons que le seuil est de 4.

Quant à la probabilité que le récit soit conforme à l'événement qui l'a provoqué, utilisons ici, sans approfondir, la méthode, maintenant utilisée internationalement, de Hynek. Il y a quelques témoins, ceux qui furent rencontrés étaient convaincus, leur récit était cohérent, l'harmonie interne du récit autant que celle externe impressionnent, les différentes enquêtes et estimations au cours de l'investigation ainsi que le jugement global que pose les enquêteurs sont favorables. Le tout se fait par plusieurs rencontres, lettres, téléphones, aux multiples personnes impliquées, visites des lieux à quelques reprises, etc. La cote 6 à l'indice P pour un seuil de 4 parle d'elle-même.

Il y a des questions sans réponses, comme dans tout le problème des OVNI.

Des petits pieds de 8 pouces (16 cm) pour des hommes très grands ? Un atterrissage sur un toit en pleine ville ? En si peu de temps ? Pourquoi n'y a-t-il pas une foule massive ? Nous n'en savons précisément rien. Nous accumulons des données assez précises, cependant, pour discerner des caractéristiques à partir des témoignages de chez nous. Nous vérifions les mêmes caractéristiques que partout dans le monde à ce sujet.

REFERENCES

- (1)-Rapport Géologique-152, T.H. Clark, Ministre des Richesses Naturelles.
- (2) " RES BULLETIN ", B. P. 1598, Kingston, Ontario, K7L 5L8.
- (3) UFO-QUEBEC, No. 6
- (4) " The UFO Researcher Newsletter " de Howard Gontavnick, 1424 Avenue Vendôme, Chomedey, Laval, H7W 1S1.
- (5) Journal de Montréal, 9-1-77.
- (6) Journal de Montréal, 10-1-77.
- (7) Sunday Express, 9-1-77.
- (8) Le Petit Journal, 21-1-77.
- (9) Fiche No. N-77-3, Centre National de la Recherche, Section des Sciences Planétaires.
- (10) Lettre de Paul Dubeau du 12-1-77.

INFORMATIONS

CHASSE AUX PETITS HOMMES VERTS

Une expédition doit quitter Lima cette semaine (15 janvier 1977) pour le haut bassin de l'Amazonie afin de vérifier les affirmations d'un étudiant affirmant que des mystérieux " petits hommes verts " l'ont sauvé de la noyade.

Jose Alvarez, un étudiant âgé de 20 ans, a raconté lors d'un programme de radio intitulé " Contacts Interplanétaires " son étrange expérience.

Il se dirigeait vers une rivière dans la province de Huanaco, à 420 km à l'est de Lima, pour aller chercher de l'eau quand il s'enfonça dans un marécage.

" En dépit de mes efforts, je n'arrivais pas à m'en sortir et avais perdu tout espoir de m'en sortir vivant quand, soudainement, quatre petits êtres apparurent. En poussant des grognements et en gesticulant ils m'ont tendu des branches avec lesquelles ils m'ont tiré vers la terre ferme ".

Alvarez affirme qu'il s'est alors évanoui d'épuisement et que lorsqu'il a repris ses esprits, ses sauveurs avaient disparu.

" Ils avaient moins d'un mètre de haut, le corps couvert d'écailles vertes et leurs mains avaient trois doigts avec des griffes ".

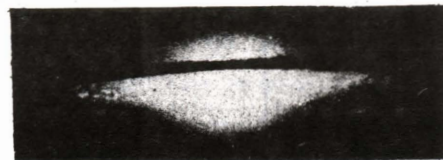
L'expédition sera dirigée par M. Carlos Paz Garcia, président de l'Institut Péruvien de relations interplanétaires et auteur du programme de radio.

Source : LA PRESSE, 18 décembre 1976, 15 janvier 1977

LA LUNE, CAUSE D'ACCIDENTS D'AVIONS?

MOSCOU (AP)- Selon un savant soviétique, la Lune pourrait être responsable des accidents d'avions survenus dans le mystérieux " Triangle des Bermudes ".

A. Yelkin, qui appartient à l'Institut des Ingénieurs du Bâtiment de Moscou, a constaté en effet que ces accidents inexplicables survenaient au moment de la nouvelle Lune et de la pleine Lune, ou encore lorsque la Lune est le plus près de la Terre. Il en conclut que la conjonction des positions de la Lune et du soleil peuvent provoquer sous l'océan des troubles magnétiques qui désorientent les appareils de navigation.

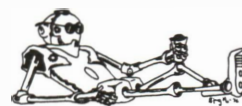


Selon les " Izvestia ", A. Yelkin a calculé que cette dangereuse conjonction surviendra à nouveau dans la région les 20 décembre 1976 et 18 janvier 1977 prochains.



REQUIEM

LE FANZINE QUEBECOIS DE LA
SCIENCE-FICTION
ET DU FANTASTIQUE



1085 St. Jean
LONGUEUIL P.Q.
J4H 2Z3

ENQUÊTES

par

Jean Ferguson

... EN TÉMISCAMINGUE

UN ÊTRE TRANSPARENT AU NEZ POINTU

Monsieur Gaëtan Paquin, un jeune homme dans la vingtaine de la région de Notre-Dame-du-Nord dans le Témiscamingue, se souviendra longtemps de l'étrange rencontre qu'il fit aux environs du 12 et 13 juillet 1971.

M. Paquin rentrait chez lui. Il était 23 h 00. Le ciel était couvert, car c'était après la pluie.

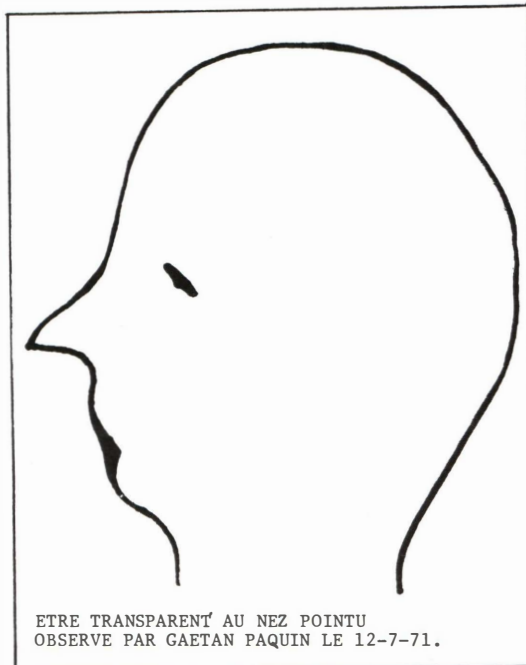
Il arrivait à sa demeure quand il vit passer quelque chose de blanc à travers la route ; à une vitesse telle qu'il n'a pu distinguer ce que c'était.

Il n'attachait pas non plus d'importance à cela. Un peu plus loin il tourna la tête sur sa gauche et à ce moment il aperçut un être absolument inconnu. Il s'agissait d'un être à forme humaine. Il se tenait debout, immobile. Il semblait ignorer la présence du témoin. Il avait l'air occupé à observer quelque chose qui l'intriguait. Il n'a pas tourné la tête dans la direction de M. Paquin.

" C'était un être complètement blanc, à forme humaine. Il avait le nez pointu, les yeux bridés, une petite bouche pincée. Il n'avait pas de cheveux et rien qui ressemblait à des vêtements. Sa taille ne dépassait pas 1,20 m. Je me suis senti très mal à l'aise, car il était très, très visible dans l'obscurité. C'était très étonnant car il n'y avait aucune lumière, étant donné qu'il y avait eu une panne d'électricité cette nuit-là. Son corps avait l'air constitué d'une matière transparente. J'ai eu l'impression que j'aurais pu passer n'importe quoi à travers. J'aurais pu, par exemple, lui jeter une pierre et elle l'aurait traversé. "

C'en était trop pour le témoin. Pris de panique, il s'est enfui sans demander son reste.

" Je n'ai jamais couru aussi vite de ma vie ", a-t-il avoué. Il n'a pas voulu jeter un seul regard derrière lui. Par le fait même, il ne sait pas comment l'être est disparu.



ÊTRE TRANSPARENT AU NEZ POINTU
OBSERVÉ PAR GAËTAN PAQUIN LE 12-7-71.

... ET À CHARLEVOIX

SOUVENIR D'ENFANT

Il est 9 heures du matin. C'est une journée bien claire, sans nuage, avec un beau soleil de juillet. Nous sommes le 16 juillet 1953.

Un petit garçon grimpe allégrement une colline à pente raide dans les herbes encore mouillées de rosée et qui sentent bon. Le petit Jacques Simard, 12 ans, n'est pas seul. Il se fait accompagner par 5 de ses compagnons et ils s'en vont cueillir des framboises sur le versant des collines de la ferme d'Ernest Simard, l'oncle de Jacques.

Au bas d'une colline très escarpée, dans la quiétude de ce beau matin d'été, repose le village de Saint-Urbain, dans le comté de Charlevoix, au Québec. Les gamins sont donc tout près de chez eux.

Tout à coup leur parvient un bruit de galopade forcenée. Hurlant, des chevaux dévalent à toute épouvante le versant de la colline. Les bêtes semblent être très effrayées : elles s'en vont droit devant elles, en débandade, et semblent sous l'emprise d'une grande panique.

En même temps, Jacques aperçoit 5 ou 6 disques métalliques qui se dirigent face au soleil. Le jeune garçon constate qu'ils sont elliptiques et qu'ils sont brillant comme du métal poli.

Jacques Simard a été frappé par la course folle des chevaux qui ont descendu une pente très raide à une vitesse inusitée. Il a eu peur des animaux au point de ne pas se préoccuper beaucoup des disques argentés. Ceux-ci, après un certain temps, ont disparu à l'horizon, et les enfants (que cela n'intéressait pas plus qu'il ne faut) ont commencé à ramasser les framboises.

À midi, lorsqu'ils reviennent à la maison, ils racontent à leur parents l'incident des chevaux emballés et des disques dans le ciel. Les parents disent que c'est impossible qu'ils aient vu ces sortes de choses dans le firmament et que ce sont les guêpes qui ont excité les chevaux...

Jacques Simard est aujourd'hui dans la trentaine et il se souvient parfaitement de cette observation.

" Je n'ai plus jamais rien vu de pareil. En ce temps-là, personne ne parlait des objets volants non identifiés et personne ne savait ce que c'était ; mais moi, je les ai vus... "

Les témoignages d'enfants sont aussi révélateurs que les témoignages d'adultes. En voici un autre.

M. A... est enseignant et désire garder l'anonymat.

Nous sommes en 1958. C'est une année faste pour les observations d'OVNI, surtout en Europe. Il serait vraiment intéressant d'avoir sous les yeux la route suivie par les soucoupes volantes cette année-là au Québec et en Amérique. Même si les témoignages sont rares, ils sont très captivants.

Revenons au récit de M. A...

" C'était à la fin de septembre. Je ne peux me rappeler la date précise, cela fait trop longtemps que cet événement s'est passé. Il était entre 18 h 30 et 19 h 00. Je me souviens très bien qu'il faisait beau. Quelques petits nuages filaient près du soleil couchant.

" J'avais dix ans et je me promenais en chassant le petit gibier ", continue M. A...

" Je me trouvais à environ 1 ou 2 km de la plus proche maison du petit village de Saint-Maxime-de-Scot dans la Beauce, où je demeurais. "

" Je m'avançais sur les bords de la rivière Chaudière parmi les arbres. En face, il y avait la berge escarpée, un cap qui plongeait dans l'eau directement. Plus haut, c'était la rangée d'arbres. Encore au-dessus je voyais le soleil qui s'apprêtait à disparaître sous la ligne de l'horizon.

" C'est à partir de cet instant précis que mon regard fut fortement attiré par une masse très lumineuse qui s'avavançait tout près du soleil; celui-ci avait pris une teinte rouge orangé, tandis que la masse en question avait une couleur indéfinissable, mais qui ne devait pas tarder à devenir bleu-blanc, avec des reflets oranges, peut-être cette dernière couleur était-elle due au soleil déclinant : je ne peux l'affirmer cependant.

" Mais il n'y a pas de confusion possible. Je me trouvais bien en présence d'un objet inconnu qui n'avait rien à voir avec les nuages ou le soleil. C'était bien distinct, car l'objet maintenant venait dans ma direction.

" Il a survolé lentement les fermes de l'autre côté de la rivière Chaudière. A mesure qu'il s'approchait, sa vitesse diminuait, et parvenu à environ une

centaine de mètres de moi, il s'est arrêté et a viré au rouge-vin. En même temps, il émettait une sorte de bruissement aigu, très aigu, presque un sifflement.

" Il pouvait avoir entre 9 et 15 m de diamètre. Sa forme est bien difficile à préciser, car elle était d'un ovale plus ou moins parfait à cause de la forte luminosité qu'elle dégageait. Même si le corps complet à viré au rouge-vin, il restait sur le dessous une source de lumière très vive, aveuglante, d'un blanc-bleu-orange: ces trois couleurs étant pourtant bien distinctes.

" Il m'a semblé aussi, par moment, distinguer des éclats métalliques à travers la luminosité rougeâtre du corps de l'objet, ce qui ne manqua pas de m'étonner. Il est bien difficile d'imaginer un tel appareil avec toutes ces nuances de couleurs lumineuses: il faut l'avoir vu pour en saisir toute la complexité...

" Après s'être arrêté un long moment, l'étonnant objet s'est mis à descendre très lentement dans les arbres de l'autre côté de la rivière à une centaine de mètres de l'endroit où j'étais.

" Je me sentais très ému et un sentiment de peur commença à m'envahir, une peur certaine surtout lorsque j'entendis très distinctement le craquement des branches sur le faite des arbres. Quand on voit une " machine " qui flotte, qui descend dans les arbres, c'est assez pour avoir peur. J'ai déguerpi ! Ce que je regrette terriblement aujourd'hui."

M. A... a terminé. Il est facile de deviner que cette aventure survenue alors qu'il était enfant l'a fortement impressionné. Il n'avait jamais entendu parler des objets volants lui non plus.



... ET A VAL D'OR

Nous sommes mardi, le 3 septembre 1974, à 15 h 00, à Jacola, village/situé à la sortie de Val D'Or. Monsieur Donat Lamontagne, un retraité, est étendu sur un divan, face à la fenêtre panoramique du salon. Il somnole.

En ouvrant les yeux, son regard embrasse le haut de la fenêtre et il aperçoit, très haut dans le ciel, un objet vraiment inhabituel. Il ne perd pas de temps. Il se lève vivement et en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, il se retrouve sur la galerie, examinant avec curiosité et intérêt, une espèce d'énorme roue pleine qui passe à très grande vitesse.

Même si l'objet semble être à une altitude élevée, il distingue pourtant 5 ou 6 rayons qui, partant des bords de la roue, se rendent jusqu'en son centre. Peut-être l'objet mystérieux a-t-il une vingtaine de mètres de diamètre, un peu plus un peu moins, l'observateur ne peut pas le dire exactement.

Le ciel étant très clair, avec un soleil de début d'automne, M. Lamontagne précise que l'objet avait une couleur sombre, noire comme du fer oxydé.

Ce qui frappa le plus le témoin, c'est une sorte de " queue " constituée d'un câble qui suit l'objet mais en zig-zag, contrairement à un câble de matière flexible qui, alors, aurait été tendu et droit, étant donné la vitesse très grande de l'ensemble.

A partir du début de l'observation jusqu'à sa disparition derrière la ligne de l'horizon, il s'est écoulé exactement quatre minutes.

Le témoin prétend qu'il distinguait très bien chaque détail. Il s'est fait cette réflexion à lui-même : " Il y avait certainement quelque chose comme un moteur qui donnait à cette roue l'air d'aller qu'elle avait. Il ne pouvait absolument pas s'agir d'un ballon car ça allait bien trop vite et il n'y avait pas de vent cet après-midi-là. "

Il dit qu'il a beaucoup pensé à ce que cela pouvait être. Comme la roue ne tournait pas sur elle-même, il a écarté l'hypothèse qu'il s'agissait peut-être d'un hélicoptère en " matière invisible ", mais l'absence de bruit et d'hélice lui a fait rejeter cette idée par trop insatisfaisante.

Le témoin dit avec un regret dans la voix qu'il voudrait bien savoir ce que c'était cet objet. Ce que M. Lamontagne ne sait peut-être pas, c'est que souvent l'apparition d'un objet volant non identifié filant à haute vitesse fait souvent que les témoins sont portés à le comparer soit à un hélicoptère, soit à un avion. Peut-être parce que ces engins nous sont familiers et que leur manoeuvrabilité est bien connue.

Pourtant une chose cloche dans cette comparaison : l'absence de bruit.

Depuis janvier 1974, la région de Manchester en Angleterre a été visitée par un engin qui a l'apparence d'un hélicoptère, mais qui se déplace sans aucun bruit.

Muni de feux verts et rouges, l'appareil a atterri plusieurs fois dans les champs, mais dès que les témoins s'en sont rapprochés, il s'est aussitôt élevé. Aucun bruit d'hélice n'a été perçu.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que de telles apparitions se produisent.

Le 6 mars 1912, de bonne heure dans la soirée, un habitant de Warmley, toujours en Angleterre, a connu l'émotion de sa vie devant un spectacle céleste qu'il jugea très remarquable. Il vit comme une " espèce d'aéroplane splendidelement illuminé qui passait au-dessus du village. " L'appareil voyageait à une formidable vitesse et venait de la direction de Bath, se dirigeant vers celle de Gloucester, sans bruit tous les jours.

Or, à l'époque, aucun avion n'avait, comme le fait remarquer si bien Harold T. Wilkins, les possibilités ou les performances de l'apparition de Warmley par ce soir de mars 1912.

(NDLR : M. Ferguson a titré ce dernier cas québécois " EN PLEIN JOUR UNE ROUE PASSE DANS LE CIEL).

" LE PROCES DES SOUCOUPES VOLANTES " de CLAUDE MAC DUFF
publié aux EDITIONS OUEBEC-AMERIQUE

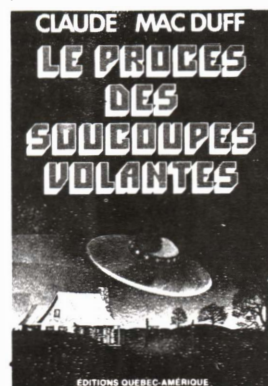
Un ouvrage percutant par le sujet traité et passionnant par l'optique et la prise de position de l'auteur. Sous la forme d'un " Procès ", il montre l'existence et la présence des OVNI et des Extra-Terrestres au Québec et dans le monde, à l'aide de témoignages éloquentes, de pièces à conviction et de preuves.

Des photos, dessins, diagrammes et illustrations complètent ce vivant plaidoyer en faveur de la reconnaissance officielle de l'ufologie.

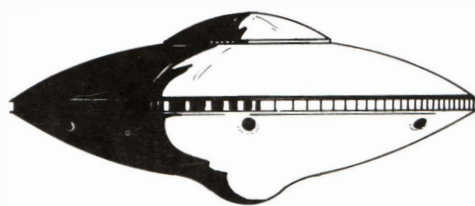
Plusieurs chercheurs québécois ont collaboré à ce " Procès des S.V. "

VOLUME BROCHE, 256 pages, format 15 X 22 cm, couverture couleur.

COMMANDE POSTALE FAITE DIRECTEMENT
A L'AUTEUR : \$ 5.00 (mandat-poste),
envoyé à 8618 rue Foucher, Montréal,
Québec, H2P 2C5



...A TRAVERS LE CANADA...



RENCONTRE AVEC UN UFO DANS LE GRAND
NORD CANADIEN

par : JEFF HOLT

Le capitaine Daryle Brown, âgé de 40 ans, de Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, pilote d'expérience de la Wardair Canada Limited, ainsi que son co-pilote, l'hôtesse de l'air et 12 passagers, voyageant à bord d'un jet Grunman CF-COL pour passagers, modèle 1961, furent les témoins d'une rencontre pour le moins impressionnante avec un UFO en forme de "balle de revolver" (ou, plus habituellement, de "cigare volant"), à quelque 160 milles nautiques au nord-ouest de Churchill, au Manitoba, le 23 octobre 1972. L'UFO, dont la taille fut estimée par le capitaine comme étant celle d'un Boeing 747 ou même plus grande, sembla suivre l'appareil de telle sorte que ce dernier fut intentionnellement et étroitement examiné par le projecteur.

Le tout débuta lorsque le capitaine Brown et son équipage, ainsi que les passagers, partirent de Churchill, au Manitoba, à 5 h 50 P.M. (heure locale), le 23 octobre 1972, sur un vol de 739 milles (1 189 km) en direction de Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, lieu d'atterrissage de l'avion. Habituellement, le jet parcourt cette distance en deux heures vingt minutes, à la vitesse de 355 m/h (571 km/h).

La rencontre avec l'UFO se produisit à 160 milles nautiques au nord-ouest de Churchill au-dessus de la "toundra" désertique, à 6 h 30, heure locale, et dura trois minutes. La nuit était claire et froide avec une température de -10 degrés F. (-23° C.); la Lune était à son plein et basse, au nord-est de l'avion. Le capitaine Brown, lorsqu'il aperçut l'UFO, naviguait alors à une altitude de 22 000 pieds (6 600 m), direction 300 degrés Nord. L'objet, illuminé d'une brillante lumière blanche, était à 45 degrés à la gauche de l'appareil quand il fut aperçu pour la première fois et se dirigeait vers ce dernier, à une altitude estimée à 32 000 pieds (9 600 m). Le capitaine Brown rapporte :

" En premier, j'ai cru que c'était une comète, puis j'ai remarqué que des "étincelles" jaillissaient de l'arrière. "

L'objet, dont des lumières pulsantes sur son fuselage devenaient de plus en plus visibles alors qu'il descendait à une altitude égale à celle du jet, ralentit et arrêta presque lorsqu'il fut à sa hauteur, à l'avant.

Le capitaine rapporte encore :

" J'ai alors pensé que nous allions entrer en collision avec l'objet, jusqu'au moment où, presque à la dernière seconde, il passa à la droite de l'avion. "

Alors que le jet approchait de l'UFO, le capitaine Brown avisa les passagers et ferma les lumières intérieures. L'UFO traversa le corridor de vol de l'avion quelque 2 500 pieds en avant (750 m); un faisceau de lumière blanche brillante, genre projecteur, fut alors projeté sur l'appareil, qui illumina le cockpit, (dont les lumières venaient d'être fermées) tellement qu'on aurait pu lire facilement un livre.

L'objet était de la forme d'une "balle de revolver" et possédait dix hublots; des étincelles oranges jaillissaient de l'arrière, alors que la partie arrière de l'objet semblait enveloppée de brouillard. Plusieurs lumières jaunes, ou de couleur ambre, ainsi qu'une de couleur rouge, étaient aussi visibles.

Quoique pouvant communiquer par radio avec Churchill, le capitaine Brown se rendit compte que celle-ci était "morte". Le système de propulsion et le radar ne furent cependant pas affectés par l'UFO. Après que l'UFO eut passé à la droite de l'appareil, le capitaine tourna pour suivre l'UFO, mais l'appareil arriva alors dans un brouillard assez dense, et le capitaine ne put rien voir. Il descendit ensuite à 24 000 pieds (7 200 m) et la vision fut complètement dégagée, mais il n'y avait plus aucun signe de l'UFO. Il n'y avait eu aucun brouillard ni aucun nuage dans le ciel depuis le départ de l'appareil, à Churchill.

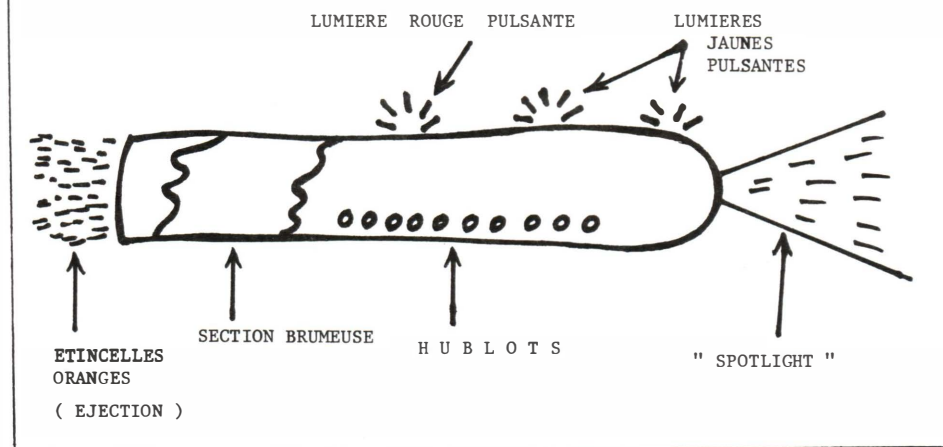


L'opinion du capitaine Brown concernant l'expérience de cette rencontre est basée sur plusieurs bonnes années de pratique de vol et le fait que les phénomènes aériens naturels lui soient bien familiers.

" Mon opinion personnelle est que cela soit d'origine extra-terrestre, venant de l'Espace. Pourquoi l'objet s'approcha-t-il tant de nous ? Je n'en ai aucune idée, sinon qu'il se fut agi simplement de curiosité de leur part " dit-il.



CROQUIS DE L'UFO OBSERVE,
D'APRES LE DESSIN DU CAPITAINE BROWN



OBSERVATION AU LAC PERIBONKA

par : Danny Godin,
collaborateur à UFO-QUEBEC.

LIEU DE L'OBSERVATION : Dans la première Baie,
à l'est du Lac Péribonka.

DATE DE L'OBSERVATION : Le mardi,
19 septembre 1972.

HEURE DE L'OBSERVATION : 19 h 57.

TEMOIN : M. Fernand Guay.

Mardi, le 19 septembre 1972, allongé sur son sac de couchage dans une tente de polythène qu'ils avaient montée dans la première baie à l'est du Lac Péribonka, au nord du 50^{ème} parallèle de latitude et à près de 6 km du 71^{ème} de longitude, son compagnon s'étant endormi vers 6 heures du soir, par suite d'un malaise causé par le mal de mer, et tout en espérant une réponse de l'hypothétique orignal qu'il avait appelé plus tôt, M. Guay admirait la magnifique voûte étoilée alors que les environs étaient déjà éclairés par une lune aux trois-quarts pleine. Le mur transparent de la tente au travers de laquelle il regardait lui donnait une excellente vue du nord jusqu'à l'est.

Son attention fut brusquement attirée par l'apparition au nord d'un objet brillant d'une longueur se rapprochant de celle d'un avion de transport vu en vol d'une distance d'un mille (1,60 km) et sa hauteur approximative étant du quart de sa longueur. Au centre, à l'horizontal, un espace d'un cinquième de sa hauteur était de couleur rouge foncé et qui semblait parfaitement stable.

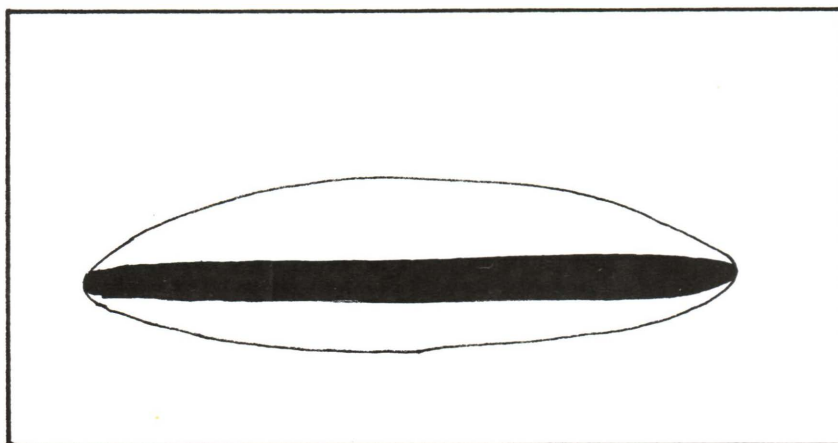
La partie de l'objet, au-dessus de cette barre rouge, était environ le double de la partie d'en dessous. Ces 2 parties, de couleur instable qu'il ne put définir, semblaient être un mélange de rouge, d'orange, de bleu et d'argent. Cette instabilité de couleur provenait peut-être du fait que ces deux parties lui semblaient tourner dans un sens opposé l'une à l'autre, et avec lenteur, comparativement à la vitesse incroyable de l'objet, car le temps de le voir, de le réaliser, de bondir instinctivement sur ses pieds pour s'approcher de la cloison de polythène, il disparaissait à l'est. Sa montre à cet instant indiquait 19 h 57.

L'objet était étrangement silencieux. Sa trajectoire semblait être du nord-ouest à l'est, son altitude 300 mètres, la distance du point d'observation d'un demi-mille au plus près.

" Non, ce n'était pas une météorite.

Non, je n'avais pas absorbé une goutte d'alcool. Non, ce n'était pas un rêve. Non, je ne suis pas particulièrement amateur de science-fiction. Non, je ne rejetais pas la possibilité d'objets volants non identifiés. " C'est ce qu'a affirmé M. Guay lors de son interview.

Mais entre croire à la possibilité et voir la réalité, il y a un monde de différence. L'avenir seul nous apprendra ou apprendra à d'autres si c'était une illusion.



EN BREF...



Malgré le fait que souvent, en ufologie, il est fait mention que de plus en plus certaines organisations de recherche scientifique, quelle que soit leur discipline ou leur spécialisation, sont plus ouvertes à la question des UFOs, ou encore sont prêtes à accepter l'authenticité ou la réalité du sujet, il en demeure néanmoins quelques-unes qui sont loin de prendre réellement en considération sérieuse la question.

En effet, en dépit de l'ouverture d'esprit que manifestent un nombre croissant de chercheurs, de scientifiques et, surtout, d'organismes "officiels" de recherche, d'autres institutions, non moins connues et reconnues pour le genre de travail qu'elles effectuent, gardent toujours fermement, pour ne pas dire opiniâtrement, une position radicalement "fermée" sur le sujet, et ce toujours malgré la grande quantité de tous les faits et événements ufologiques des dernières années.

Témoin, la lettre ci-contre que j'ai reçu dernièrement du National Space Institute des Etats-Unis, établi à Arlington, en Virginie, une autre des doctes institutions officielles américaines dédiée à la recherche spatiale. Suite à des documents de présentation du groupe UFO-QUEBEC que j'avais envoyés à cet organisme, j'eus l'agréable surprise de recevoir ces mêmes documents par la Poste, retournés par le National Space Institute, avec une lettre de remerciement, aimable certes, mais combien révélatrice de la position de cette institution, qui se dit "ouverte" à la recherche scientifique et aux nouvelles disciplines qui percent.

En plus, le lecteur remarquera, non sans sourciller, le mélange inapproprié que fait le National Space Institute entre deux sujets bien différents l'un de l'autre par leurs caractéristiques et qui n'ont en fait aucune raison d'être ainsi mis côte à côte, c'est à dire la science-fiction et l'ufologie.

Je laisse au lecteur le soin de réfléchir et de commenter lui-même la réponse du National Space Institute...

NATIONAL SPACE INSTITUTE

1911 N. Fort Myer Drive, Suite 408
Arlington, Virginia 22209 703-525-3103

Chairman of the Board
Dr. Werner von Braun

President
Hugh Downs

Executive Director
Charles C. Hewitt

Board of Governors
Dr. Isaac Asimov
Alden G. Barber
Arthur C. Clarke
Capt. Jacques Cousteau
John Denver
Sen. Barry Goldwater
Bob Hope
Sen. Hubert H. Humphrey
John Johnson
Harold W. McGraw Jr.
Sen. Frank E. Moss
Dr. Oskar Morgenstern
Hugh O'Brian
Dr. Melvin M. Payne
Gen. Samuel C. Phillips
Rev. Jeannette Piccard, Ph.D.
The Very Rev. Francis B. Sayre
Dr. Frederick Seitz
The Most Rev. Fulton J. Sheen
Alan B. Shepard
Louis Szathmary, Ph.D.
Rep. Olin E. Teague
Dr. James A. Van Allen
William Winpisinger
James B. Wyeth

Board of Directors
William B. Bergen
Gene M. Bradley
Gov. Jack Campbell
Ralph Clark
Gen. Benjamin O. Davis Jr.
Harry S. Dawson Jr.
Fred E. Everett
Dr. Nancy G. Feldman
Earl D. Hilburn
Dr. Ernest B. Howard
Dr. Albert Kelley
Arthur F. Kelly
Gov. H. Rex Lee
Neil P. Ruzic
Jim S. Sale
Dan Seymour
Carl B. Stokes
Lowell Thomas Sr.
George Trimble
Thomas Turner
T. F. Walkowicz
Foster Whitlock
Benjamin N. Woodson

Mr. Claude MacDuff
8616 rue Foucher
Montreal, Quebec
CANADA H2P 2C5

Cher M. Mac Duff

Nous vous remercions beaucoup de nous avoir envoyé les rapports très précis et documentés sur les observations d'UFOs au Québec. Toutefois, nous vous retournons ces documents afin que tout le temps passé à les préparer ne soit pas perdu, si vous pouvez les faire parvenir à une autre organisation intéressée à les publier.

Nous avons débuté en tant qu'organisme scientifique et éducateur, et devons éviter deux catégories bien précises : la science-fiction et le sujet des UFOs. Quelle que soit notre opinion personnelle, et quoi que nos membres en pensent, la question des UFOs est encore, comme l'un de nos membres scientifiques le dit, "non-identifiée" et "non-reconnue" scientifiquement, et nous devons rester sur nos positions quant à ce sujet.

Sincèrement Vôtre,

NATIONAL SPACE INSTITUTE

Julie Forbush
Julie Forbush
Editor



February 14, 1977

L'UFO DU LAC HOWARD

wido hoville

LIEU DE L'OBSERVATION : Lac Howard,
Québec, Canada, situé à 33 km
au nord de Maniwaki.

DATE : 10 juin 1973.

HEURE : 4 heures du matin.

Témoin : M. J. F. Langevin, de
Maniwaki, âgé de 34 ans.

Température : Ciel clair, chaud.

Enquêteur : Wido Hoville.

RAPPORT D'OBSERVATION (1 ère)

Monsieur Jean-François Langevin campait avec deux amis, M. et Mme Marcel L..., au lac Howard, à la date de l'observation. Ce lac est situé à environ 33 km au nord de Maniwaki. Le village de Val Limorge se trouve à 3,5 km à l'ouest du lac. La route 11, reliant Grand Remous à Mont Laurier, passe au sud du lac. La distance routière entre le lac et Mont Laurier est de 18 km. M. Langevin se rend à ce lac presque toutes les fins de semaine durant l'été. Il a déjà vu, pendant le mois d'août 1971, au même lac, un UFO en forme de boule énorme, de couleur argent, brillant comme un diamant, d'un diamètre de 30 cm environ. Sa distance était d'environ 3 km. L'objet était stationnaire au-dessus des arbres, pendant environ deux minutes, peu avant la tombée de la nuit, et a ensuite disparu comme une flèche en rasant la cime des arbres. M. Langevin était alors en compagnie de son ami, M. Bernard B... (Mention faite dans sa lettre du 17 septembre 1975 à UFO-QUEBEC).

2 ème Observation :

Le 17 septembre 1975 nous avions le négatif entre nos mains. Nous commençâmes alors notre enquête en détail. Hélas, la grève des Postes, à cette époque, mit fin à notre recherche, du moins temporairement, car une lettre, adressée à notre conseiller en photographie, était coincée quelque part dans le courrier. Dès la fin de la Grève, nous avons pu reprendre le travail déjà bien commencé.

Depuis, de nombreuses lettres échangées ont permis d'éclaircir cette observation. Nous nous excusons cependant auprès de M. Jean-François Langevin pour ne pas avoir retourné son négatif, car l'enquête n'est pas encore terminée; nous faisons présentement l'analyse en profondeur du négatif en question, et celui-ci se trouve chez M. Bill Spaulding, spécialiste en photo-analyse du groupement américain MUTUAL UFO NETWORK à Phoenix, en Arizona.

Dès réception du résultat d'analyse, nous allons en publier les détails. De ce fait, veuillez considérer les résultats publiés dans le présent numéro de UFO-QUEBEC comme étant préliminaires, et sans engagement de notre part.

Arrivé à peu près à 2 km de distance du témoin, il changea brusquement sa direction vers l'est en un angle de 45 degrés environ, au-dessus de la montagne, en face du lac. Là, l'UFO parcourut environ 1 km et changea de nouveau de direction. Il semble maintenant descendre tout droit vers le lac Howard où se trouve le campement.

(*) aussi : Humidité moyenne 75 % ,
vent de sud-ouest de
17 milles.

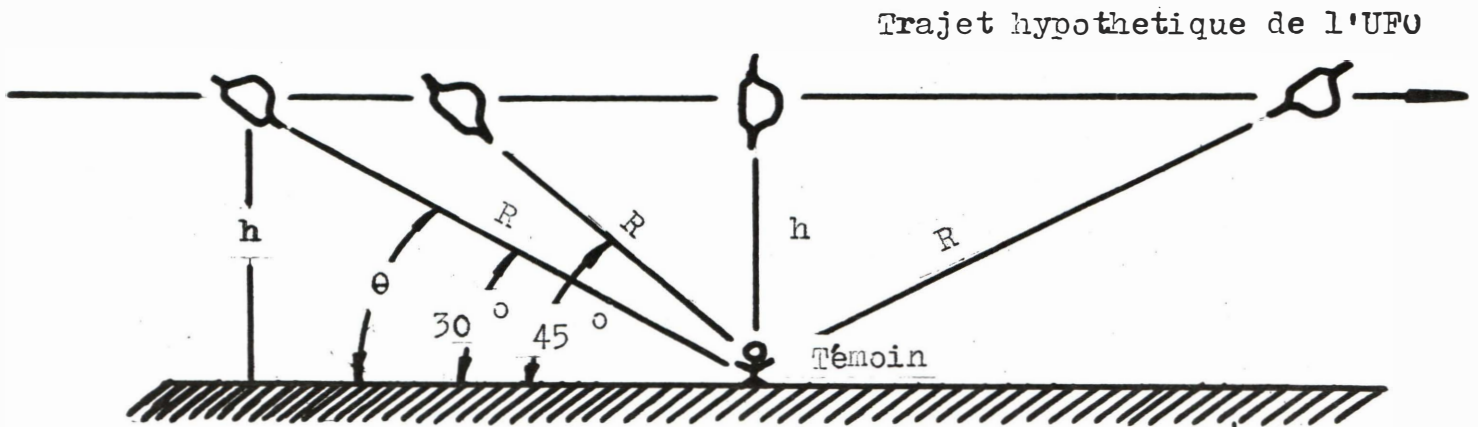
Ayant déjà fait une observation près de ce lac, Jean-François avait avec lui un appareil-photo de marque KODAK Brownie super 27. L'appareil était près du témoin pour toute éventualité, d'après les dires de Jean-François. (NDLR : Nous savons que le fait d'avoir une caméra à côté de soi, juste au moment où il le faut, peut sembler extraordinaire : mais maintes fois des témoins ont un appareil photographique avec eux après avoir déjà vu un UFO, et nous ne pouvons qu'accepter ce fait).

Jean-François commençait à être inquiet à l'approche de l'objet en question qui filait à environ 35 km/h vers lui. L'objet avait maintenant une apparence solide, métallique, et était lumineux, mais légèrement brouillé. Sa forme était en " tronc de cône ", le dessous rond comme un " bol à soupe ". L'UFO semblait être couronné de boules lumineuses sur le dessus et à sa base quelque chose tournait tout autour. Il semble au témoin que la " chose " était dirigée intelligemment. Sa luminosité était comparable à celle d'une grosse " mouche à feu " (ver luisant). Son diamètre était d'environ 15 m et sa hauteur de 10 m. Quand l'UFO fut environ à 150 m du témoin, celui-ci le photographia. L'objet passa à sa droite à une distance de 30 à 50 m et à une altitude de 70 m avant de remonter soudainement à grande vitesse. A son passage le témoin entendit un bruit distinct qui ressemblait au bruit du vent dans les feuilles. Ce bruit était cependant très léger. L'objet disparut de sa vue derrière une montagne, au sud du lac.

L'observation dura environ 2 minutes seulement. Durant le survol, l'objet avait changé de couleur du bleu clair au bleu pâle, tirant sur le bleu-vert phosphorescent avant sa disparition. Le dessous de l'objet tournait très rapidement, d'après les paroles du témoin, dans le sens contraire de celui des aiguilles d'une montre. Jean-François se demanda pourquoi l'UFO avait changé deux fois de direction durant son trajet, pour passer finalement à très basse altitude au-dessus du campement. Il se peut que l'UFO fut attiré par la lampe à batteries, ou encore qu'il chercha à atterrir sur le lac.

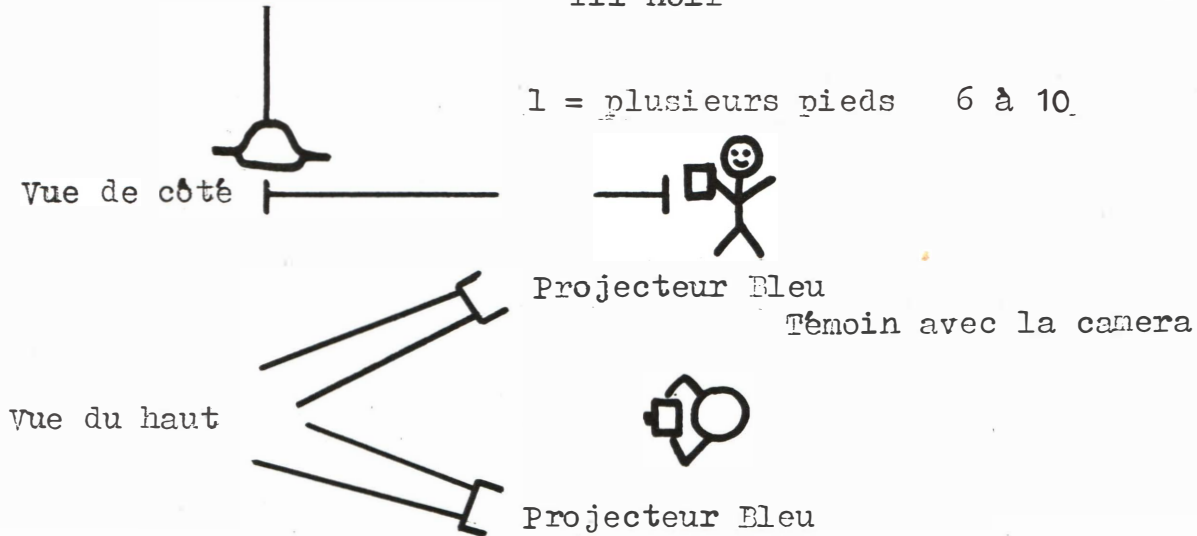
Vers 4 heures du matin il vit tout à coup, arrivant du nord, un objet qui était de la grosseur d'un petit pois tenu à bout de bras (app. 6 mm). Cet objet se distinguait nettement sur le ciel étoilé qui était sans nuage ni brume (Nous avons vérifié avec le bureau météorologique, qui nous a confirmé les dires de M. Langevin pour ce 10 juin 1973 : " Ensoleillé le matin avec averses et nuages en soirée (*)). D'abord vu d'une distance de 3 km environ, cet objet en forme de boule grossissait à vue d'oeil.

a.



Falsification hypothétique : petit objet suspendu à l'aide d'un fil noir

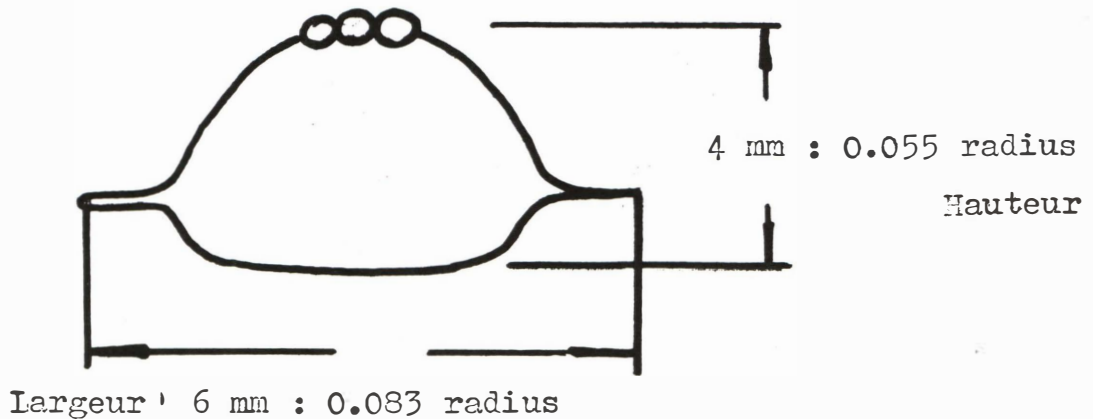
b.



Analyse supplémentaire:

Détails supplémentaires page 21

c.



LES SOUCOUPES VOLANTES DE LA SERIE ALERTE DANS L'ESPACE.



LA PHOTO DU TEMOIN: TIRAGE EN NOIR ET BLANC
L'ORIGINAL DE CETTE PHOTO EST UNE DIAPOSITIVE
EN COULEURS.

ETUDE DE LA PHOTO

Sur demande, M. Langevin nous a envoyé le film au complet qui devait se trouver dans sa caméra ce jour-là. Hélas, il manque 3 photos : les numéros 2, 4 et 5, c'est-à-dire les deux photos qui ont été prises avant celle de l'UFO. Les numéros 7 et 8 sont ratées. Celle où l'UFO fut photographié est le No. 6. Notre photographe, Guy Tardif, pensant bien faire pour mieux pouvoir agrandir ladite photo a malheureusement coupé les bords de la photo pour la réduire en grandeur 34 X 37 mm. Par ce fait même on détruisit un moyen sûr de placer la photo dans ce film, et pour vérifier si réellement c'est le film d'où le témoin a coupé la photo d'UFO.

Par l'entremise de Bill Spaulding, nous essayons cependant d'en savoir plus là-dessus.

Le négatif couleur ne montre aucune falsification ou retouche. Il a été légèrement plié dans le coin droit, mais ceci peut être dû à la manipulation lors du développement. La photo de l'UFO est légèrement surexposée. Fait qui est probablement dû à la grande luminosité de l'UFO et aussi du fait qu'il s'agit d'un appareil-photo simple. La photo est elle-même assez précise et l'objet photographié est entouré du halo classique d'air ionisé; on peut facilement deviner sa forme. Il doit s'agir d'un UFO de forme classique surmonté d'un dôme. Vers le centre de l'UFO, on distingue un anneau lumineux et en-dessous la forme doit être celle du "bol à soupe" légèrement aplatie. (Voir dessin)

Pour exclure tout doute sur la véracité des dires de M. Langevin au sujet de sa photo, nous avons soumis son rapport au docteur Bruce Maccabee à Silver Springs, MD, USA, car la photo montre certaines ressemblances avec l'UFO de la téléserie " U.F.O. " (" Alerte dans l'Espace "), produite par la télévision anglaise, et maintenant publié en roman-photos en France (NDRL : Le Dr Maccabee est personnellement connu par Wido Hoville pour ses analyses sur des photos d'UFOs. Il travaille à l'Institut de Recherche de la Marine Américaine). Un truquage ne peut jamais être exclu avec une photo d'UFO (Voir photo).

Le docteur Bruce Maccabee nous écrit ce qui suit après analyse de la trajectoire de l'UFO photographié par M. Langevin.

" La photo de M. Langevin est intéressante, mais il y a plusieurs questions auxquelles il faut des réponses avant que la photo puisse être acceptée comme authentique. Sauf dans le cas où l'UFO représente un objet photographié à courte distance, il doit s'agir d'un objet très brillant et très large. En rapport avec la grandeur de l'UFO, j'ai fait certains calculs sur les pages ci-jointes, et j'ai aussi inclus le dessin représentant le passage de l'UFO au cas où il ne serait pas truqué. Je vous retourne

la photo de l'UFO et les autres photos. Vous avez fait une très bonne enquête et je ne peux pas apporter beaucoup plus. Si vous êtes convaincu de la véracité des dires de M. Langevin, et de l'authenticité de la photo, je vous conseille de soumettre cette dernière à Bill Spaulding de GSW à Phoenix, Arizona, pour analyse photographique (NDRL : GSW = Ground Saucer Watch, groupement américain d'observation et d'analyse de cas ufo-logiques, dont entre autres l'analyse photographique de cas). Je suis d'accord avec vous pour dire que la photo en question a certaines ressemblances avec la "soucoupe volante" de l'émission " U.F.O. ". L'éclairage est particulièrement intéressant.

" Les problèmes avec le cas Langevin sont les suivants :

- A-) En rapport avec les deux photos manquantes avant celle de l'objet non identifié, s'agit-il de deux essais faits pour réaliser une falsification?
- B-) D'après les dires du témoin, la partie inférieure était en forme de "bol à soupe"; l'image montre une vue prise de côté de l'objet.
Quelle était la trajectoire de l'UFO pour obtenir une vue de côté ?
A quel moment la photo a-t-elle été prise : quand l'objet s'approchait, quand il était au-dessus, ou avant de disparaître ?
- C-) Le témoin était terrifié quand l'UFO passa près de lui, mais il a eu le réflexe de prendre une photo.
- D-) Comment se fait-il que le témoin avait une caméra avec lui quand il allait pêcher à 4 heures du matin ? Voulait-il prendre des photos de poissons ?
- E-) A quelle date a passé le programme de S.H.A.D.O. à la télévision ?
(NDRL : S.H.A.D.O. abréviation du nom de l'organisation fictive qui, dans la téléserie, mène une lutte intensive contre les UFOs "belliqueux")
- F-) Le témoin dit qu'il a vu l'objet pendant deux minutes, à une distance de 2 milles au moins avant qu'il ne passe au-dessus de lui. La vitesse moyenne serait alors de $(2 \times 5280 \text{ pieds}) / 120 \text{ secondes} = 88 \text{ pieds/sec.} = 60 \text{ m/h (100 km/h)}$. La plus grande vitesse d'obturation de la caméra était de 1/80 sec., laquelle est utilisée pour des photos prises en plein jour. Pendant 1/80 sec. l'objet a parcouru 2,2 pieds (voir également les données supplémentaires ci-jointes) prenant en considération que la photo a été prise quand l'objet était au plus près, au-dessus, ou à une distance de 300 pieds (100 mètres). L'effacement de toute bordure de l'objet, dû au déplacement, devait être de $(1,1/300) \times 72 \text{ mm} = 0,264 \text{ mm}$, quand 72 mm est la distance focale. L'image est de 4 mm de haut et de 6 mm de large. L'effacement des bordures de l'objet devrait être visible, ou comme flou; je ne vois pas ce flou. Ceci peut-être parce que l'objet est plus éloigné que 300 pieds (100 m) et doit de ce fait être très grand et très brillant, ou alors encore parce que l'objet est un modèle

stationnaire, petit et tout près. L'effacement des bordures de l'objet devra être étudié de plus près (Voir aussi les calculs ci-joints). "

J'ai répondu au docteur Bruce Maccabee après avoir obtenu de M. Langevin des détails supplémentaires. D'après le témoin :

A-) Les deux images manquantes avant la photo de l'UFO peuvent aussi bien être les photos numéros 2 et 3, car les photos ne sont pas numérotées. Vérification impossible à faire car les bords de la photo de l'UFO ont été coupés.

B-) Nous savons que l'objet a passé du côté droit du témoin et que la photo a été prise à environ 450 pieds (150 m) de lui.

C-) Nous supposons que le témoin dit vrai.

D-) Explication donnée plus haut dans le rapport.

E-) l'émission de " S.H.A.D.O. " (" Alerte dans l'Espace ") était sur le petit écran en 1973/1974.

F-) L'objet devait se trouver à plus de 300 pieds quand la photo a été prise. M. Langevin, dès le début du rapport, nous donnait comme distance au moins 300 pieds. La trajectoire n'était pas celle que montre le dessin (a) du docteur Maccabee. L'UFO volait à droite du témoin et peut de ce fait montrer une vue de côté de l'UFO, tout simplement. J'ai interrogé le Dr Maccabee, à savoir si la photo aurait pu être prise sur le petit écran. Mais cela est exclu : voir aussi le dessin (b) du Dr Maccabee. Si c'était une falsification, le témoin devrait utiliser un modèle avec deux lampes bleues. Les calculs, d'après le dessin (c) du Dr Maccabee montrent que l'UFO devait avoir une distance de 300 pieds (100 m), comme largeur 25 pieds et comme hauteur 16,5 pieds. Le témoin a indiqué que l'UFO était à moins de 300 pieds avec possiblement 450 pieds. Cela veut dire que l'objet pouvait très bien avoir 15 mètres de large (45 pieds) et 10 mètres de haut (30 pieds), comme le témoin l'indique dans son rapport initial.

L'enquêteur sur cette observation, Wido Hoville, pense que la photo est authentique, surtout à cause d'un autre fait : l'UFO est entouré d'un halo, probablement causé par l'ionisation de l'air autour de l'objet, champ magnétique (hypothétique) dégagé par l'UFO. Ce champ influence grandement la forme apparente et la couleur de l'UFO. La couleur est directement influencée par la variation magnétique, suivant la vitesse de l'objet. Sur la photo, on peut voir des distorsions du halo entourant l'UFO.

Comme je l'ai déjà mentionné plus haut dans ce rapport, nous avons soumis la photo à un spécialiste en photographie pour fins d'analyse future. Nous publierons les résultats dès qu'ils seront disponibles.

SOUCOUPES... ET SIGNES DANS LE CIEL

Germain-Guy Beauchamp



Aspects psychologiques des OVNI

Même en se carapaçant derrière les arguments scientifiques les plus sérieux, on n'échappe pas facilement au ridicule dès que l'on s'intéresse aux OVNI. Carl-G. Jung, un des fondateurs de la psychologie analytique des profondeurs, s'est intéressé au phénomène des soucoupes volantes dans son livre "Un Mythe Moderne". Il prévoyait d'ailleurs qu'on allait se demander ce qu'un psychologue allait faire dans cette galère. En effet, il faut bien l'avouer, le charlatanisme et les hypothèses farfelues ont fleuri avec exubérance autour de ces "signes dans le ciel".

Aujourd'hui, l'attitude scientifique est la seule qui soit considérée comme valable. De plus, on s'attache surtout à l'aspect matérialiste des phénomènes. La science, face aux OVNI, est bien démontée: voilà des phénomènes qui échappent aux critères habituels de jugements scientifiques. Deux des lois fondamentales de ce que nous croyons connaître de l'Univers se trouvent bafouées par l'existence des OVNI: la loi de la gravitation et celle de la limite de la vitesse de la lumière. Nous sommes donc en présence de quelque chose d'inhabituel et de déroutant. On sait que la plupart des explications scientifiques modernes ne percent en rien le mystère de la propulsion des OVNI. La théorie qui veut que des extra-terrestres aient découvert le secret des forces gravitationnelles n'est pas valable puisqu'elle suppose un a-priorisme invérifiable.

Ce qui a intéressé Jung, c'est l'aspect psychologique du phénomène. On remarque d'abord que les apparitions surviennent très souvent en des lieux isolés. Aimé Michel fait aussi remarquer que ce sont souvent des personnes qui ne croient pas ou ne se préoccupent pas du phénomène en question, qui sont de loin les sujets les plus nombreux à qui de telles expériences sont données. Jung ne nie pas ni n'affirme l'existence matérielle des OVNI. Il croit d'ailleurs que la rencontre avec des extra-terrestres est sans doute un événement probable et nous donnera pour la première fois un point de comparaison quant à notre psyché si particulière. En effet, sur Terre, nous, humains, sommes les seuls à posséder une Intelligence. Mais nous n'avons pas de points de comparaison. Nous ne pouvons pas savoir si ce que notre intelligence sait du monde est la réalité en soi car nous sommes toujours soumis à notre propre miroir intellectuel.

On dira que c'est sans doute par déformation professionnelle que Jung s'intéresse à la psyché des extra-terrestres. Mais son livre porte beaucoup plus sur la psyché de ceux qui ont vu les phénomènes. Si on considère l'humanité comme un individu, on voit bien aujourd'hui que sa psyché semble scindée comme celle d'un névrosé. Jung a montré que la conscience n'est pas la seule source de nos idées, de nos sentiments et de nos intuitions. Il existe aussi un inconscient en nous d'où jaillissent les rêves et les imaginations. Cet inconscient est compensateur par rapport à la conscience. C'est donc dire que des problèmes dont nous n'arrivons pas à bout, ou des conflits dont nous ne voyons pas la solution consciemment, sont "travaillés" par l'inconscient qui nous en offre l'illustration sous la forme paradoxale des symboles que les rêves nous délivrent chaque nuit.

Il en est de même pour l'humanité.

Chacun de nous avons en nous une part de l'inconscient collectif de toute l'humanité. Les conflits qui semblent insolubles à la conscience moderne sont nombreux. Il y a le problème de la surpopulation, celui de l'antagonisme monstrueux qui sépare la planète entre communistes et capitalistes. Monstrueux parce que de chaque côté on possède assez d'engins meurtriers pour anéantir l'humanité au complet. Qu'on le veuille ou non, qu'on en soit conscient ou non, cela est vécu au niveau inconscient par chaque homme et femme. Si on regarde l'histoire de l'humanité, on voit que lorsque de tels conflits eurent atteint leur paroxysme, c'est à une intercession divine que les hommes ont eu "recours". Le Christ fut une réponse à ce désarroi des populations de son temps, un symbole de réunification entre les hommes. Il ne s'agit pas ici de discussion théologique sur le sens profond du christianisme mais plutôt sur l'aspect psychologique collectif du phénomène religieux. Astrologiquement, nous passons de l'ère des Poissons (Christ) à l'ère du Verseau. Il semble qu'à tous les deux mille ans un nouvel aspect de la divinité apparaisse. Qu'est-il aujourd'hui ?

Jung a découvert que ce ne sont pas seulement les besoins sexuels (comme l'affirmait Freud) ou les besoins de puissance qui dirigent l'homme. Il y a aussi en nous un instinct religieux. C'est-à-dire quelque chose qui est vital, nécessaire, et que, si elle n'est pas reconnue, entraîne un mau-

vais fonctionnement de la personnalité. De la même façon qu'un instinct sexuel refoulé produit des projections malades, l'instinct religieux non-reconnu cherche un support extérieur s'il n'est pas pris en considération. Jung croit que les OVNI jouent ce rôle.

On voit donc que le problème ne porte pas sur l'existence matérielle du phénomène mais sur les "rumeurs" et "croyances" qui l'entourent. Dans la majorité des cas ce sont des corps ronds et lumineux qui échappent aux lois de la pesanteur. Jung a étudié et comparé des milliers de rêves de nos contemporains. Il a remarqué que le symbole du corps rond et lumineux apparaît dans plusieurs lorsque la totalité de l'individu est en jeu. Cette totalité dérive de l'instinct religieux en ce que celui-ci cherche à rendre compte de la totalité de la personne. Il faut prendre le mot "religieux" en son sens premier de "relation" (religere, en latin), et non dans un sens d'institution ou de dogmatisme. L'instinct religieux est ce qui nous pousse à nous relier avec ce qui est Autre en nous-même et au-dehors de nous-même. Il s'exprime par des symboles d'union comme le rond et la sphère qui ont toujours été des symboles de totalité dans la plupart des religions. Ce symbole de la totalité en l'homme, Jung l'a nommé le Soi. Il voulait exprimer par là une entité qui réunit le conscient et l'inconscient. En Occident, c'est le Christ dans le mandala, symbole hindou de la totalité, avec la Croix, qui jusqu'à ce jour ont exprimé l'homme total. Mais depuis que le Christ semble moins exprimer cela, Jung a remarqué que de plus en plus le Soi se manifeste dans les rêves et l'imagination par le symbole de surface ronde et de la sphère.

Dans une situation de conflit, l'individu verra jaillir de l'inconscient des symboles de totalité. Il en est de même si l'on considère l'humanité comme un individu. Les projections du symbole de la totalité qu'on ne veut pas ou peut pas reconnaître à l'intérieur de l'homme se projettent à l'extérieur de l'homme, dans les OVNI, ces corps ronds et lumineux habités par des extra-terrestres dont le savoir nous dépasse tellement. Il ne s'agit pas de savoir, encore une fois, si les OVNI et les extra-terrestres ont une existence en soi, mais de voir qu'on projette sur eux ce besoin d'une solution à nos problèmes collectifs. Il n'est pas étonnant d'ailleurs de constater l'apparition de sectes qui attendent la venue d'

extra-terrestres qui vont venir pacifier la Terre. Le comportement religieux suit en gros un schéma archétypique qu'on retrouve sous des dehors pseudo-scientifiques chez beaucoup d'ufologistes.

Il y a même beaucoup de gens qui rêvent aux soucoupes volantes. Cela signifie presque toujours que nous sommes en présence d'une situation très conflictuelle où ce qui est le plus lointain de notre conscience est symbolisé par ce qui vient du plus lointain de l'espace. La question de savoir si ces symboles sont bénéfiques ou maléfiques dans les rêves dépend de la situation de chaque individu. Jung analyse dans son livre quelques rêves de personnes de milieux fort différents. En général le symbole de l'objet rond et lumineux apporte une solution aux conflits de la personne. Il donne souvent à cette personne un sentiment d'étrangeté qui la met en relation avec sa propre étrangeté.

Plus fondamentalement, Jung remarque que les OVNI se manifestent comme des entités psychiques. Le psychique aussi se moque des lois de la gravité et de celles de l'espace-temps. Les expériences sur la télépathie de Rhine ne peuvent plus être mises en doute aujourd'hui. C'est ce qui a entraîné Jung à formuler sa théorie d'un " Monde Un " où matière et psyché sont les aspects d'une réalité essentielle qui rejoint la notion d'un champ unitaire de la physique d'Einstein. Cela serait trop compliqué d'entrer dans les fondements philosophiques et physiques d'une telle théorie. Mais elle peut expliquer en partie l'union des caractéristiques physiques et psychiques du phénomène des OVNI. Disons aussi que cela pose le problème de notre connaissance de la réalité.

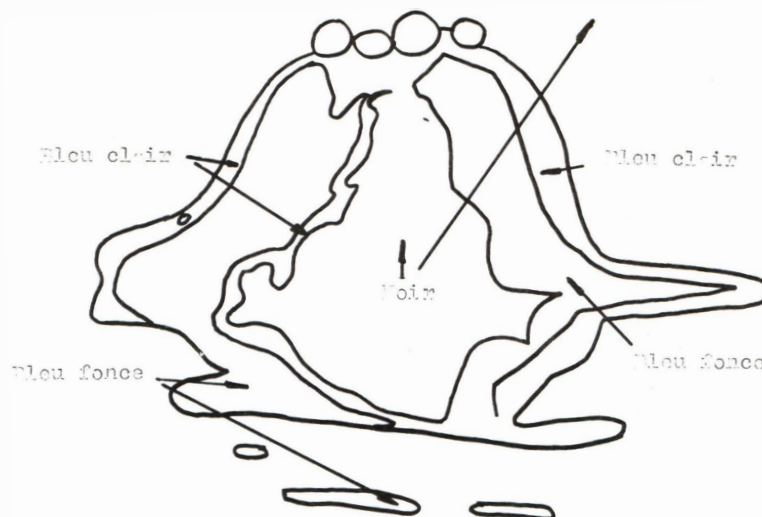
Les OVNI en montrent la limite. La coïncidence de la multiplication de leurs apparitions avec le désarroi spirituel de l'humanité semble prendre son sens dans ce " Monde Un " où les besoins de concilier le psychique et le physique s'expriment en symboles. D'une certaine façon on peut dire que les OVNI en proviennent. Il nous reste à comprendre, et cela est moins facile, comment nous en venons.

Quelques ouvrages de C.-G. Jung

Un Mythe Moderne, Ed. Gallimard, 1961.
Psychologie et Religion, Ed. Buchet-Chastel, 1961.
Essai d'Exploration de l'Inconscient, Ed. Méditations, 1968.



SUITE DE LA PAGE 19



TEXTE POUR LE DESSIN C

VOIR PAGE 17

BROWNIE SUPER 27 : Distance focale = 72 mm

f/5 : f/13,5 -ensoleillé

f/8 -nuageux mais clair

Temps d'obturation : $\frac{1}{80}$ = -sans flash (jour)

$\frac{1}{40}$ = -avec flash (nuit)

Distance pour images rapprochées : $3\frac{1}{2}$ à 6 pieds

Grandeur angulaire de l'image : $\frac{4}{72}$ = 0,055 radiant

$\frac{6}{72}$ = 0,083 radiant

GRANDEUR DE L'UFO

A DES DISTANCES VARIEES, TELLES QUE DECRITES CI-DESSOUS :

Distance	Largeur	Hauteur
6 pieds	6 X 0,083 = 0,5 pied = 6 pouces	6 X 0,055 = 0,33 pied = $\frac{1}{4}$ po.
60 pieds	5 pieds	3,3 pieds
200 pieds	16,5 pieds	11 pieds
300 pieds	25 pieds	16,5 pieds
1 000 pieds	83 pieds	55 pieds

Don Dondéri

traduction : Claude Mac Duff

NDLR : Récemment, à Montréal, avait lieu une conférence d'information sur les UFOs donnée par Stanton Friedman, physicien connu et conférencier, membre et enquêteur pour plusieurs organisations ufologiques américaines, dont principalement le Mutual UFO Network (MUFON). Elle se tenait à l'Université McGill de Montréal, et plusieurs personnes y assistaient, entre autres Messieurs Marc Leduc, Wido Hoville et Don Dondéri de UFO-QUEBEC; c'est le dernier nommé qui nous fait un compte-rendu de cette rencontre.

Stanton Friedman, un des conférenciers sur les UFOs les plus connus en Amérique du Nord a donné deux causeries à Montréal, dernièrement. Sa complète compréhension du sujet n'a eu d'égal que le grand intérêt manifesté par l'assistance, alors qu'il réussit à captiver une foule de plus de 300 personnes intéressées qui l'écoutèrent attentivement pendant deux heures, vendredi soir, le 28 janvier 1977, à l'Université McGill de Montréal. Il passa les quelques heures suivantes en compagnie de plusieurs membres de UFO-QUEBEC, et donna à nouveau la même conférence à l'Université Concordia, le jour suivant. Friedman mit en évidence deux points précis de sa conférence à McGill : la crédibilité ou la réalité de l'évidence de tous les cas ufologiques, et la réalité de l'évidence, beaucoup plus étonnante, de cas de "contactés". Dans la discussion qu'il eut avec les membres de UFO-QUEBEC, il mentionna qu'il croyait réellement que les autorités — en particulier la North American Air Defence Command — possédaient certainement autant d'information sur le sujet que les autres groupements, et qu'elles (les autorités) savaient assurément l'importance que revêt le phénomène UFO, comme le savent également les groupements de par le monde.

Les qualifications de Friedman le placent en bonne position en tant que chercheur scientifique sur les UFOs. Il a une Maîtrise en physique nucléaire de l'Université de Chicago et a travaillé pendant plusieurs années pour le compte de la compagnie Westinghouse sur les plans d'un système de propulsion nucléaire pour les voyages dans l'espace. Il perfectionna ses connaissances sur les UFOs au cours des années '60 et commença à en discuter avec des groupes restreints de ses amis scientifiques.

Son intérêt dans l'industrie aérospatiale a toujours été élevé. Il découvrit bientôt que l'intérêt sur le sujet dans le pays était assez grand pour justifier pleinement une carrière à plein temps en tant que conférencier sur les UFOs, et depuis 1972 il a travaillé régulièrement comme tel, et comme auteur aussi.

Friedman a commencé sa causerie par sa conclusion : " Il y a maintenant assez d'évidences pour justifier la prise de position que les OVNI sont des appareils d'exploration de la Terre, et de reconnaissance des lieux ". Pour étayer sa conclusion, et celles plus attirantes tirées des cas de " contactés ", Friedman a cité plusieurs dossiers de rapports compilés maintenant disponibles au public, à propos des UFOs : le Rapport du Batelle Memorial Institute écrit pour l'A.T.I.C. (Air Technical Information Command); " The UFO Evidence ", compilé par le N.I.C.A.P. (National Investigation Committee for Aerial Phenomena) à Washington, D. C.; le rapport de la maintenant fameuse Commission Condon publié en livre de poche sous le titre " Scientific Study of Unidentified Flying Objects "; et le livre du docteur J. Allen Hynek, " The UFO Experience : A Scientific Inquiry ". Toutes ces sources, comprenant le rapport de la Commission Condon qui fut intentionnellement créée pour discréditer le phénomène UFO, contiennent des renseignements qui rendent le phénomène absolument évident.

Friedman prit bien soin de distinguer entre les cas où l'information est insuffisante pour décrire correctement un objet (ces derniers cas ne prouvent rien), et les cas d'intérêt pour les chercheurs où l'évidence est assez complète pour définir clairement un objet qui ne peut pas avoir été fabriqué sur Terre. Un cas classique qui eut multiple confirmation par observation visuelle et par radar, en plus d'inclure un objet aux évolutions aériennes au-delà de la possibilité des appareils modernes, fut l'observation de la Royal Air Force qui eut lieu à Greenwich, en Angleterre, en 1956, et décrit comme étant le cas numéro 2 dans le rapport de la Commission Condon.

Friedman présenta la deuxième partie de sa conférence par une diapositive sur laquelle on lisait " Laissez tomber la soucoupe, avez-vous vu les gars qui la conduisaient ? " et en profita pour discuter des cas CE III (" Close Encounters of the Third Kind ", ou " Rencontres rapprochées de la Troisième Catégorie "), une

des catégories de cas définies par Hynek pour décrire les cas de rencontres rapprochées avec des humanoïdes. Friedman résuma le cas, maintenant connu, de l'enlèvement de Betty et Barney Hill, décrit par John Fuller dans son livre : " The Interrupted Journey " (Le Voyage interrompu). Il montra des diapositives des dessins et des modèles sculptés représentant les humanoïdes que Betty et Barney rencontrèrent. Puis il en arriva à discuter de l'aspect le plus fascinant du cas Hill, maintenant qualifié de " The Zeta Reticuli Incident ".

Betty Hill se rappela une carte céleste qui lui fut montrée par le "chef" des humanoïdes, et qu'elle dessina plus tard alors qu'elle était en état d'hypnose. Une institutrice du Tennessee, Mlle Marjorie Fish, étudia la carte pour ce qu'elle valait et décida ensuite de trouver quelles étoiles ladite carte représentait. Elle fabriqua un modèle en trois dimensions des positions des principales étoiles importantes dans un rayon de 50 années-lumière, dans toutes directions, à partir du Soleil. Puis elle étudia le modèle avec soin, de tous les angles possibles, jusqu'à ce qu'elle trouve un schéma, ou configuration céleste, qui s'identifiât avec la carte dessinée par Betty Hill. Le schéma fait par Mlle Fish était surtout centré sur deux étoiles, Zeta Reticuli I et II, légèrement visibles dans l'hémisphère sud. Ces étoiles, et les autres, reconstruites dans le modèle d'après la carte de Betty Hill, sont considérées par les astronomes comme des "candidates" vraisemblables ayant des planètes du type terrestre. Friedman discuta aussi en détail des autres aspects des cas de "contactés" ayant un certain degré de validité.

Après cette conférence qui dura environ deux heures, Friedman répondit aux questions de l'assistance. Et même après une période de questions-réponses d'une demi-heure, une foule insistante continua de le questionner pendant un autre bon quart d'heure, l'entourant sur la tribune. Friedman était très bien documenté, et des documents étaient disponibles à l'achat pour le public. Sa présentation aussi était bien faite, bien documentée, et, quoiqu'elle n'apporta peut-être rien de nouveau pour ceux qui sont bien informés sur le sujet, elle renseigne certainement le débutant en la matière, ou le simple amateur. Et, en somme, elle fut bien intéressante pour tous ceux qui y assistèrent.



LES CARNETS D'UN SCEPTIQUE

Dans ma première chronique je vous avais fait part de mon intention de vous entretenir, à l'occasion, de l'aspect religieux du phénomène des soucoupes volantes. Mais comme vous avez pu le constater en lisant l'article de Germain-Guy Beauchamp, c'est déjà fait... On m'a coupé l'herbe sous les pieds... Tant pis... Néanmoins il y a certains aspects du phénomène qui n'ont pas été développés et sur lesquels je voudrais revenir.

Dans son article, Germain-Guy Beauchamp constate la venue de nombreux sectes dont la naissance est directement liée au phénomène UFO. Peut-être... Mais la naissance des sectes est surtout un phénomène de civilisation. À côté des maux déjà évoqués comme le danger permanent d'extermination par bombes nucléaires, la pollution, la surpopulation, la remontée des régimes totalitaires etc... il y en a d'autres, plus profonds ou plus perceptibles comme par exemple ce que Alvin Toffler appelle le Choc du Futur, choc culturel qui résulte d'une accélération foudroyante de l'Histoire que l'être humain normal a du mal à assumer. Le décalage qui en résulte peut être catastrophique sur le plan psychologique. Toffler signale (et il n'est pas le premier) que 90% des savants que la terre ait jamais connus sont actuellement en vie... Cela donne le vertige... D'autre part, l'écrivain et scientifique Arthur C. Clarke disait (je n'ai pas les mots exacts) que pour le commun des mortels, toute science ou toute technologie trop avancée devenait magique ! Or si nous mesurons le degré poussé d'ignorance du commun des mortels et le degré très avancé de notre technologie il n'est pas surprenant de constater que bien des hommes se réfugient dans l'occulte, l'irrationnel, bref en reviennent à la Magie (façon bien à eux de combattre leur impuissance face au monde qui les entoure... la magie opératoire permet tout, résout tous les problèmes...). L'esprit magique, teinté de mysticisme en arrive à prendre de plus en plus la place des anciennes religions qui ont failli. La preuve, le nombre élevé de sectes occultes, la résurgence des cultes sataniques (pratiqués même par des universitaires), l'intérêt pour le mystérieux, l'engouement pour le fantastique etc... et évidemment la soucoupomanie : la nouvelle religion cosmique, déchirée (déjà) entre deux écoles : ce que j'appellerai l'école prophétique et messianique (Les ET sont bons, ce sont des messagers de Dieu envoyés pour punir les Méchants et sauver les Bons), l'école anti-messianique qui affirme et claironne sur les toits que les soucoupes sont des instruments du Diable, pilotés par des démons. Les deux sectes ont une chose en commun : ça va mal sur cette fichue planète et d'une façon ou d'une autre les UFOs vont nous arranger ça. Le Salut ou La Damnation suivant l'une ou l'autre thèse.

L'ufologue sérieux n'a que faire de ces balivernes (du point de vue scientifique, j'entends, car du point de vue sociologique c'est là un phénomène passionnant) mais bien malgré lui il va se heurter constamment à toute une cohorte de joyeux illuminés ou de dangereux fanatiques (Et là, c'est moins drôle). À titre d'exemple : nous recevions dernièrement une lettre d'un des envoyés du Ciel, un dénommé Enos Dorak zoran, qui semblait voir rouge, le pauvre... pas étonnant il vient de Mars.

C'est lui qui le dit, pas moi... Dieu est une créature extra-terrestre et ses armées vengeresses (le communiqué dixit) vont venir rétablir l'ordre sur cette fichue planète... Etc... Comme moi, vous connaissez le refrain. Dans le fond ça part d'une bonne intention et ça ne prête guère à conséquence vu que nous sommes tous persuadés, qu'au commencement du grand nettoyage nous serons dans la bonne cuve. Plus grave par contre, m'apparaît la virulence de certains fanatiques qui publient un journal intitulé Vers Demain. Ça sent le fanatisme, et la bêtise crasse à mille lieues à la ronde. Les soucoupes volantes sont pilotées par les suppôts de Satan et ceux qui s'occupent

de soucoupes volantes (les enquêteurs, entre autres) servent la cause du Diable. Ça sent le soufre tout ça... Ces gens là, si on leur en donnait l'occasion, dresseraient des bûchers et feraient renaitre l'Inquisition. Il ne s'agit plus de doux dingues se prenant pour des envoyés de Dieu, mais de fanatiques irréductibles et dangereux. Mieux vaut les ignorer ou, au pire, s'en méfier... Ils inondent les médias de communiqués virulents et il n'est pas étonnant alors que ces gens aient une audience plus large auprès de ces mêmes médias. Un enquêteur d'UFO-QUEBEC passe à une émission de TV... On s'en amuse, on essaie de le faire passer pour un illuminé inoffensif et parti dans un "trip" mais, apparaissent les prophètes et autres vauriens, exploitant la crédulité (et le porte monnaie des pauvres gens désorientés, à la recherche d'un Salut, même venu des UFOs... et surtout venu des UFOs), et alors vous verrez ces messieurs se couper en quatre (au figuré, hélas...) pour leur faire un accueil digne de leur réputation. C'est le monde à l'envers... Les UFOs, machines probablement d'origine extra-terrestre, entraînent d'explorer notre planète ? Voyons, messieurs c'est de la foutaise le prophète Machin a visité Jésus, Bouddha, Mahomat et compagnie sur la plante Chose... Haaaaaaa ! Mais bien sûr ! Et Comment ! Il n'y a décidément plus de limites à la crétinisation des masses... On n'a plus les religions qu'on avait... Il ne nous reste plus qu'à espérer que nos visiteurs, d'où qu'ils viennent et qui qu'ils soient, ne nous quittent à jamais, par peur de se retrouver un jour sur une Croix et cela, sans espoir de Résurrection !

Comme il me reste quelques lignes je voudrais, en bon sceptique, faire quelques remarques sur le cas présenté à la page 16. Je ne vous le cache pas, je suis un de ceux, qui ont des doutes (je dis bien des doutes, car il se peut que j'aie tort) sur l'authenticité de la photo. Et je voudrais vous faire part de mes arguments. Je tiens cependant à signaler que je n'ai aucune raison de douter de la bonne foi du témoin, que je connais pas, ni d'ailleurs de lui faire confiance aveuglément. Il prétend, c'est normal, que sa photo est authentique, et nous devons, suite à une enquête, valider ou invalider la photo en question. Ce qui m'amène à faire des réserves sur cette photo est l'extraordinaire ressemblance de la soucoupe avec celle de la série télévisée Alerte dans l'Espace. Mêmes ombres, même forme générale, éclairage identique. Il est tout de même curieux que les "experts" qui ont analysé la photo ne se soient pas

rendus compte que la zone d'ombre du milieu de l'objet ne pouvait provenir que d'un double éclairage latéral. Si l'objet était vraiment très brillant il n'y aurait pas d'ombre au milieu. Par contre la forme de l'ombre est identique à celle de la soucoupe du feuilleton (on le voit nettement sur les photos de la page 18). Il peut s'agir d'une coïncidence... Pour ma part, et ceci n'est pas une opinion du groupe, si truage il y a (et je ne sais pas s'il y en a un) il n'a pas été fait avec un modèle mais en photographiant tout simplement l'objet sur un écran de TV. Chose très faisable... Le halo qui entoure l'objet sur la photo originale peut tout simplement être le halo de l'objet apparaissant sur un écran de TV couleur. On se souviendra que les soucoupes du feuilleton changeaient de luminosité, pulsaient, etc... La seule façon de rejeter mon hypothèse serait de prouver que j'ai tort (évidemment...) et pour ce faire il faudrait, à l'aide du même type d'appareil, avec le même type de film, photographier des séquences de l'émission sur écran TV noir et blanc et sur écran couleur et analyser et comparer les résultats. Je ne vois pas comment on pourrait s'en sortir autrement, sinon par l'avis de l'expert Bill Spaulding. Mais j'espère que lui au moins analysera la photo et ne se contentera pas de demander (un peu naïvement...) si le témoin allait photographier des poissons à quatre heures du matin ! Tout de même... En tout cas, le dossier reste ouvert et il faut en voir toutes les facettes avant d'accepter l'authenticité de cette photo, qui est, je l'avoue, très belle.

Norbert Spohner

UFO-QUEBEC

Trajet de l'UFO

L'UFO DU LAC HOWARD

VOIR PAGE 16

